

AMUNDI ACTIONS ASIE

OPCVM de droit français

RAPPORT ANNUEL - DÉCEMBRE 2024

Société de Gestion
Amundi Asset Management

Sous déléataire de gestion comptable en titre
Caceis Fund Administration

Dépositaire
CACEIS BANK

Commissaire aux Comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Sommaire

| | Pages |
|--|-----------|
| Compte rendu d'activité | 3 |
| Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue | 14 |
| Informations spécifiques | 15 |
| Informations réglementaires | 16 |
| Certification du Commissaire aux comptes | 23 |
| Comptes annuels | 28 |
| Bilan Actif | 29 |
| Bilan Passif | 30 |
| Compte de résultat | 31 |
| Annexes aux comptes annuels | 33 |
| Informations générales | 34 |
| Evolution des capitaux propres et passifs de financement | 40 |
| Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés | 43 |
| Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat | 48 |
| Inventaire des actifs et passifs | 54 |
| Annexe(s) | 87 |
| Caractéristiques de l'OPC | 88 |
| Information SFDR | 94 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Compte rendu d'activité

Janvier 2024

Au Japon, lors de sa réunion de politique monétaire qui s'est tenue les 22 et 23 janvier derniers, la Banque du Japon (BoJ) a décidé à l'unanimité de laisser inchangées sa politique de contrôle de la courbe des taux ainsi que ses directives en matière d'achats d'actifs. La BoJ n'a en outre apporté aucun changement à sa déclaration concernant l'orientation future de la politique monétaire, maintenant qu'elle n'hésiterait pas à prendre de nouvelles mesures d'assouplissement si nécessaire. Les Perspectives de croissance économique et de prix (« Rapport sur les perspectives ») indiquent clairement que la probabilité « d'atteindre l'objectif de stabilité des prix de 2 pour cent de manière durable et stable, et ce dans un contexte de hausse des salaires, augmente graduellement ». La Banque a confirmé que « d'ici la fin de la période de projection, la hausse sous-jacente des prix à la consommation devrait progressivement augmenter jusqu'à atteindre l'objectif de stabilité des prix », tout en soulignant que « la probabilité d'atteindre cette perspective continue d'augmenter graduellement, malgré les fortes incertitudes qui subsistent quant aux développements futurs ». Amundi s'attend à une normalisation de la politique monétaire de la BoJ dans le courant du premier semestre de cette année. À Hong Kong, l'inflation a de nouveau montré des signes d'essoufflement en décembre. Elle est ressortie à 2,4 %, contre 2,5 % en novembre. En décembre, le taux d'inflation enregistré a été le plus faible depuis septembre. En cause, la baisse des tensions sur les prix dans l'alimentation, l'habillement et les services publics. L'inflation moyenne annuelle s'est maintenue à 2,1 % en décembre. En janvier, l'EUR a cédé -1,67 % face à l'USD, à 1,09, -1,56 % face au HKD, à 8,49, et -0,38 % face au SGD, à 1,45. En revanche, il a gagné 1,14 % face au NZD, à 1,76, 1,25 % face au NOK, à 11,36, 1,5 % face à l'AUD, à 1,64, et 1,96 % face au JPY, à 158,78. Par secteur, les titres dans la consommation cyclique, l'industrie et des technologies de l'information ont surperformé l'indice de référence, alors que les titres dans les matériaux, l'immobilier et les biens de consommation de base ont sous-performé sur le mois. En janvier, le fonds a principalement perçu des dividendes de : SEKISUI HOUSE LTD. Il ne s'agit pas d'un produit de la Recherche Amundi, mais du département Amundi Investment Management.

Février 2024

Au Japon, l'indice de la production industrielle a chuté de 7,5 % en glissement mensuel (+1,4 % en décembre 2023), un recul supérieur à celui du consensus qui tablait sur une baisse de 6,8 %. L'indice des expéditions a chuté de 8,3 % tandis que l'indice des stocks (-1,8 %) a baissé pour le deuxième mois consécutif. L'activité de production dans le secteur manufacturier s'était redressée au printemps 2023 pour ensuite évoluer en dents de scie, mais le mois de février enregistre une chute significative. Outre une contraction importante de la production automobile due à la mise à jour de manquements, la production a également diminué dans un grand nombre d'autres pans de l'économie. L'IPC de base (hors produits frais) a progressé de 2,0 % en glissement annuel. Le taux de croissance s'est essoufflé par rapport au mois précédent dans certains secteurs, notamment les biens de consommation durables, l'énergie et les services. Le nouvel IPC de base (hors produits frais et énergie) est ressorti en hausse de 3,5 %. À Hong Kong, l'inflation s'est établie à 1,7 % en janvier, contre 2,4 % en décembre. Il s'agit du rythme le plus faible enregistré depuis mars 2023. Ce ralentissement s'explique essentiellement par la décroissance des prix de l'alimentation et des transports. Le PMI est passé de 51,3 en décembre à 49,9 en janvier, signe d'une détérioration des conditions d'exploitation du secteur privé par rapport au mois précédent. La baisse des nouvelles affaires a entraîné une stagnation des niveaux d'emploi. En février, l'EUR s'est déprécié de -0,38 % face à l'USD à 1,08, de -0,23 % face au HKD à 8,47, et s'est apprécié de 0,24 % face au SGD à 1,46, de 0,65 % face au NZD à 1,78, de 0,98 % face à la NOK à 11,47, de 1,14 % face à l'AUD à 161,97. Au niveau sectoriel, les actions des secteurs des technologies de l'information, de la consommation discrétionnaire et de la finance ont surperformé l'indice de référence, tandis que celles des secteurs de l'énergie, des matériaux et de la consommation de base ont sous-performé au cours du mois. En février, le fonds a principalement perçu des dividendes de : COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA, FORTESCUE METALS GROUP, VICINITY CENTRES, WESFARMERS LIMITED, TELSTRA GROUP LTD, BLUESCOPE STEEL LIMITED, WOOLWORTHS GROUP LTD, FAST RETAILING CO, SINGAPORE EXCHANGE LIMITED et ON CO LTD. Il ne s'agit pas d'un produit de la Recherche Amundi, mais du département Amundi Investment Management.

Mars 2024

Au Japon, la Banque du Japon (BoJ) a revu sa politique globale lors de sa réunion de politique monétaire des 18 et 19 mars 2024 et mis un terme à l'ère des taux d'intérêt négatifs. Elle a également décidé le maintien du

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

taux d'appel au jour le jour non garanti dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,1 % et levé le contrôle de la courbe des taux (YCC). Enfin, la banque a mis fin à son engagement de dépassement de l'inflation. Pour le moment, la BoJ continue d'acheter à peu près le même montant d'obligations japonaises à long terme que jusqu'à présent. En outre, elle cessera d'acheter des fonds négociés en bourse (ETF) et des fonds d'investissement immobilier japonais (J-REIT). Cinquièmement, la banque va réduire progressivement le montant des achats d'obligations d'État et d'obligations d'entreprises et arrêtera ce programme d'achats dans un an environ. Toutes ces révisions de politique sont conformes aux informations relayées précédemment par les médias. À Hong Kong, l'indice PMI a pointé une détérioration des conditions de l'activité dans le secteur privé en février, passant de 49,9 en janvier à 49,7 en février. En cause principalement une diminution des créations d'entreprises. En outre, les nouvelles commandes en provenance des marchés internationaux et de la Chine continentale ont marqué le pas. Le secteur manufacturier a connu la baisse de production la plus importante. En mars, l'EUR s'est déprécié de 0,39 % par rapport à l'AUD à 1,66, de 0,23 % par rapport au HKD à 8,45, de 0,2 % par rapport à l'USD à 1,08, tandis qu'il s'est apprécié de 0,17 % par rapport au SGD à 1,46, de 0,92 % par rapport au JPY à 163,45, de 1,65 % par rapport au NZD à 1,81 et de 2,15 % par rapport à la NOK à 11,72. D'un point de vue sectoriel, les titres des secteurs de l'énergie, de l'immobilier et des services aux collectivités ont surperformé l'indice de référence, alors que ceux des secteurs de la santé, des services de communication et de la consommation de base ont, au contraire, sous-performé sur le mois. En mars, le fonds a perçu principalement des dividendes de BHP GROUP LTD, TOYOTA MOTOR CORP, WOODSIDE ENERGY GROUP LTD, MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP, SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP, KDDI CORP, NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE, NINTENDO CO LTD, RIO TINTO LTD et ORIGIN ENERGY LIMITED.

Avril 2024

Au Japon, la croissance de l'IPC de base en glissement annuel (hors produits alimentaires frais) a ralenti à 2,6% en mars contre 2,8% en février. C'était en dessous du consensus du marché. L'IPC de base-core (hors produits alimentaires frais et énergie) a augmenté de 2,9%. C'était également plus lent que la croissance de 3,2% en février. Le taux d'augmentation des prix des articles autres que l'énergie a ralenti dans un large éventail d'articles, y compris les biens et les services, et le taux de croissance global a également diminué. Les commandes de machines de février ont augmenté de 7,7% par rapport au mois précédent, augmentant pour la première fois en deux mois. Les commandes intérieures des industries manufacturières ont augmenté de 9,4% par mois, et les commandes des industries non manufacturières ont augmenté de 9,1%. Les commandes à l'étranger ont légèrement augmenté de 0,7% par mois, se redressant par rapport à la baisse de -4,4% en janvier. À Hong Kong, les ventes au détail ont augmenté de 0,5% en glissement annuel en février, se redressant par rapport à la baisse de 1,2% en janvier. Alors que les ventes de carburant ont diminué de manière significative en février, les ventes de supermarchés ont gagné en dynamisme. Les ventes de produits alimentaires et de boissons alcoolisées ont également connu une croissance significative. Les ventes de bijoux, de montres et de valeurs ainsi que les ventes de vêtements et de chaussures ont également gagné en dynamisme. En avril, l'EUR s'est déprécié de -1,06% par rapport au HKD à 8,36, de -1,0% par rapport à l'USD à 1,07, de -0,53% par rapport à l'AUD à 1,65, tandis qu'il s'est apprécié de 0,04% par rapport au SGD à 1,46, de 0,07% par rapport au NZD à 1,81, de 1,06% par rapport au NOK à 11,84, et de 2,94% par rapport au JPY à 168,26. Du point de vue du secteur, les actions des secteurs industriels, des services publics et des services financiers ont surperformé l'indice de référence, tandis que celles des technologies de l'information, des services de communication et de la consommation discrétionnaire ont sous-performé au cours du mois. En avril, le fonds a principalement reçu des dividendes de : DBS GROUP HOLDINGS LTD, SWIRE PROPERTIES LTD, SITC INTERNA COMPANY LTD, UNITED OVERSEAS BANK LTD, KEPPEL LTD, KDX REALTY INVESTMENT CORP et SEMBCORP INDUSTRIES.

Mai 2024

Au Japon, l'IPC national a augmenté de 2,5 % en glissement annuel en avril 2024, marquant un ralentissement par rapport à la croissance de 2,7 % enregistrée en mars. C'était légèrement au-dessus du consensus du marché qui était de 2,4 % de croissance. L'IPC de base (hors produits frais) a augmenté de 2,2 % en glissement annuel, en baisse par rapport aux 2,6 % de mars. La croissance des prix a continué de ralentir alors que l'inflation par les coûts de production a diminué, tandis que la baisse des prix des services due à l'impact de la politique gouvernementale a également pesé sur le taux de croissance global. D'autre part, la récente dépréciation du yen et d'autres facteurs ont conduit à un redressement de la croissance des prix pour certains articles. Plus spécifiquement, au sein des biens, la croissance des prix alimentaires est restée atone. Pendant ce temps, la croissance annuelle des prix des services a ralenti en raison de l'augmentation des frais d'hébergement de l'année précédente après que le gouvernement a réduit son programme national de soutien

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

aux voyages et que le gouvernement métropolitain de Tokyo a rendu les frais de scolarité des lycées gratuits à partir d'avril de cette année. En revanche, il y avait des signes d'une nouvelle inflation par les coûts pour les articles susceptibles d'avoir une forte sensibilité aux changes, tels que l'accélération de la croissance des prix des biens durables résultant des hausses de prix des téléphones mobiles et des réfrigérateurs, et un redressement de la croissance des prix de l'habillement. En avril 2024, l'inflation à Hong Kong est restée modeste avec une augmentation de 1,1 % en glissement annuel des prix à la consommation, principalement en raison des concessions de tarifs gouvernementaux (Droit de timbre spécial (SSD), Droit de timbre de l'acheteur (BSD), Nouveau droit de timbre résidentiel (NRSD)). Cela représente une baisse par rapport à l'augmentation de 2,0 % observée en mars 2024. Les prix des aliments ont légèrement diminué, tandis que les boissons alcoolisées et le tabac ont connu une hausse significative de 20,8 %. Le PIB a augmenté de 2,7 % au premier trimestre 2024, en baisse par rapport à la croissance de 4,3 % au quatrième trimestre 2023, indiquant un ralentissement de l'expansion économique. Les exportations ont affiché une augmentation notable de 11,9 % en avril 2024 par rapport à une hausse de 4,7 % en mars, reflétant une reprise du commerce extérieur. Le taux de chômage est resté stable à 3,0 %, suggérant une résilience du marché du travail malgré les incertitudes géopolitiques en cours. Du point de vue sectoriel, les actions des secteurs de la Finance, des Services aux collectivités et des Services de communication ont surperformé par rapport à l'indice de référence, tandis que celles des secteurs des Biens de consommation discrétionnaire, de l'Immobilier et des Matériaux ont sous-performé au cours du mois. En mai, le fonds a principalement reçu des dividendes de : ANZ GROUP HOLDINGS LTD, AIA GROUP LTD, WESTPAC BANK CORP AUD1, NATIONAL AUSTRALIA BANK, DBS GROUP HOLDINGS LTD, WH GROUP LTD, SITC INTERNA COMPANY LTD, OVERSEAS-CHINESE BANKING CORP, MACQUARIE GROUP et CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI. En mai, l'EUR s'est déprécié de -3,72 % par rapport au NOK à 11,4, de -2,21 % par rapport au NZD à 1,77, de -0,87 % par rapport à l'AUD à 1,63, d'autre part il s'est apprécié de 0,63 % par rapport au SGD à 1,47, de 1,39 % par rapport au JPY à 170,6, de 1,53 % par rapport au USD à 1,09, et de 1,56 % par rapport au HKD à 8,49.

Juin 2024

Les exportations de marchandises du Japon ont bondi de 13,5 % en glissement annuel en mai, tirées par les secteurs de l'automobile et des semi-conducteurs, bien que le déficit commercial se soit creusé à 1,2 trillion JPY en raison d'un yen plus faible. Le PIB du Japon a diminué de 0,5 % en glissement trimestriel au premier trimestre de 2024, confirmant les données préliminaires tout en revenant d'une croissance révisée à la hausse de 0,1 % au quatrième trimestre. L'inflation a accéléré au Japon à 2,8 % en mai 2024 contre 2,5 % en avril, en hausse par rapport à 1,8 % l'année précédente. L'augmentation de l'inflation est influencée par la hausse des prix de l'énergie et les perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement, qui continuent d'affecter les marchés mondiaux. Le taux de chômage au Japon était de 2,6 % en mai 2024, restant stable pour le quatrième mois consécutif et correspondant aux prévisions du marché. Ce marché du travail stable est soutenu par des politiques gouvernementales robustes visant à maintenir les niveaux d'emploi et à soutenir les entreprises. Une croissance robuste dans le secteur des services et des chiffres solides de l'emploi indiquent un marché du travail stable. La Banque du Japon a maintenu son taux directeur entre 0,00 et 0,10 % et a laissé entendre une possible hausse des taux en juillet. En mai 2024, l'économie de Hong Kong a montré des signaux mitigés : l'inflation est restée stable à 1,1 %, tandis que l'indice PMI du secteur privé est tombé à 49,2, indiquant une contraction des conditions opérationnelles. Le marché du travail est resté stable avec un taux de chômage de 3,0 %. Le PIB a augmenté de 2,7 % en glissement annuel au premier trimestre 2024, malgré un ralentissement dans le secteur manufacturier. Du point de vue sectoriel, les actions des secteurs Financiers, Services de Communication et Technologie de l'Information ont surperformé par rapport à l'indice de référence tandis que celles des secteurs Consommation Discrétionnaire, Immobilier et Matériaux ont sous-performé au cours du mois. En juin, le fonds a principalement reçu des dividendes de : ANZ GROUP HOLDINGS LTD, AIA GROUP LTD, WESTPAC BANK CORP AUD1, NATIONAL AUSTRALIA BANK, DBS GROUP HOLDINGS LTD, ORACLE CORPORATION JAPAN, STOCKLAND, WH GROUP LTD, SITC INTERNA COMPANY LTD et CANON INC. En juin, l'EUR s'est déprécié de -3,63 % par rapport au NOK à 11,41, de -2,66 % par rapport au NZD à 1,76, de -2,54 % par rapport à l'AUD à 1,6, de -0,39 % par rapport au SGD à 1,45, d'autre part, il s'est apprécié de 0,06 % par rapport au HKD à 8,37, de 0,23 % par rapport au USD à 1,07, et de 2,46 % par rapport au JPY à 172,4.

Juillet 2024

L'inflation est restée stable à 2,8 % en juin 2024, marquant 27 mois consécutifs au-dessus de l'objectif de la Banque du Japon. L'inflation de base a légèrement augmenté à 2,7 %, dépassant légèrement les attentes du marché. Cette pression inflationniste soutenue est principalement due à la hausse des prix de l'énergie. Le taux de chômage a diminué à 2,5 % en juin 2024, le plus bas depuis janvier. Le nombre de chômeurs a

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

diminué de 60 000, tandis que l'emploi a augmenté de 250 000 pour atteindre un record de 67,86 millions. Cela suggère un resserrement du marché du travail et une croissance robuste de l'emploi. Cette amélioration a été entraînée par une hausse de 5,4 % des exportations, notamment vers des partenaires commerciaux clés comme les États-Unis et la Chine, et une augmentation plus lente des importations à 3,2 %, reflétant l'impact d'un yen faible. À la fin du mois, la Banque du Japon (BOJ) a décidé lors de sa réunion de politique monétaire de relever son taux directeur à environ 25 points de base et a présenté un plan pour réduire progressivement les achats de JGB. Le marché a réduit son déclin vers la fin du mois, mené par des noms liés aux semi-conducteurs, alors que certains rapports suggéraient que l'administration du président américain Biden permettrait au Japon et à la Corée du Sud d'être exclus des nouvelles règles sur l'exportation d'équipements de fabrication de puces vers la Chine. La croissance du PIB de Hong Kong pour le deuxième trimestre 2024 s'est améliorée à 3,3 % en glissement annuel, contre 2,8 % au premier trimestre. Cette croissance a été entraînée par une augmentation des exportations de biens et des investissements fixes, malgré une baisse de la consommation privée et un ralentissement de la dynamique des exportations de services. La croissance trimestrielle ajustée des variations saisonnières a ralenti à 0,4 %, contre 2,5 % au premier trimestre. L'inflation à Hong Kong a augmenté à 1,4 % en juin, légèrement au-dessus de 1,1 % en mai. Cette légère augmentation maintient l'inflation parmi les plus basses en Asie, influencée par la capacité de production de la Chine, le peg du dollar américain et des ventes au détail modérées alors que certains résidents font leurs achats sur le continent. Le taux de chômage ajusté des variations saisonnières à Hong Kong est resté stable à 3 % pour les trois mois se terminant en juin 2024. Le nombre de personnes sans emploi a légèrement diminué, tandis que l'emploi a connu une augmentation modeste. Le taux de chômage des jeunes a également légèrement diminué. L'indice PMI SAR de Hong Kong de S&P Global est passé à 49,5 en juillet contre 48,2 en juin, indiquant un taux de contraction plus lent de l'activité du secteur privé. Cette légère amélioration a été entraînée par des baisses plus lentes des nouvelles commandes et de la production, et un ralentissement de la baisse des ventes à l'étranger. Du point de vue sectoriel, les actions des secteurs de la Santé, de l'Immobilier et des Produits de consommation courante ont surperformé par rapport à l'indice de référence tandis que celles des secteurs de l'Énergie, des Matériaux et de la Technologie de l'information ont sous-performé au cours du mois. En juillet, le fonds a principalement reçu des dividendes de : BOC HONG KONG HOLDINGS LTD et SEKISUI HOUSE LTD JPY50. En juillet, l'EUR s'est déprécié de -5,56 % par rapport au JPY à 162,81, de -0,35 % par rapport au SGD à 1,45, d'autre part, il s'est apprécié de 0,97 % par rapport au USD à 1,08, de 1,03 % par rapport au HKD à 8,45, de 3,26 % par rapport à l'AUD à 1,66, de 3,58 % par rapport au NZD à 1,82, et de 3,69 % par rapport au NOK à 11,83.

Août 2024

Le PIB du Japon a augmenté de 0,8 % au deuxième trimestre 2024, dépassant les attentes du marché et inversant la baisse du premier trimestre. Cette croissance a été principalement entraînée par une augmentation de 1,0 % de la consommation privée et une reprise des investissements des entreprises, soutenue par de solides bénéfices d'entreprise et un rebond de l'industrie automobile. L'indice des prix à la consommation (IPC) au Japon a augmenté de 2,8 % en glissement annuel en juillet 2024, poursuivant sa tendance à la hausse avec une augmentation de 0,2 % par rapport à juin. Cette hausse reflète des pressions inflationnistes persistantes malgré les efforts continus de la Banque du Japon pour gérer la stabilité des prix. Le taux de chômage au Japon a diminué à 2,5 % en juin 2024, le plus bas depuis janvier. Le nombre d'emplois a atteint un niveau record, avec un taux de participation à la main-d'œuvre en hausse continue, indiquant un resserrement du marché du travail. Le déficit de la balance commerciale du Japon a augmenté pour atteindre 621,84 milliards de JPY en juillet 2024, entraîné par une forte augmentation des importations (+16,6 % en glissement annuel) par rapport aux exportations (+10,3 % en glissement annuel). Le PIB de Hong Kong n'a augmenté que de 0,4 % au deuxième trimestre 2024, un ralentissement significatif par rapport à la croissance de 2,5 % du trimestre précédent. Ce ralentissement reflète une perte de dynamisme dans la reprise économique de la région. Le taux d'inflation annuel à Hong Kong a grimpé à 2,5 % en juillet 2024, après avoir atteint un pic de trois mois à 1,5 % le mois précédent, signalant une hausse continue des pressions inflationnistes. Cela marque un record historique, entraîné par l'escalade des coûts dans la région. Le taux de chômage est resté stable à 3 % en juillet 2024, avec une légère augmentation du chômage des jeunes, indiquant des défis persistants sur le marché du travail. L'indice PMI des services était de 49,5 et a légèrement augmenté de 2,7 % en juillet, indiquant une contraction continue, bien que plus douce, de l'activité du secteur privé. Cela suggère des défis économiques continus dans la région. Du point de vue sectoriel, les actions des secteurs de la Santé, de l'Immobilier et des Services de communication ont surperformé par rapport à l'indice de référence, tandis que celles des secteurs Financiers, des Matériaux et de l'Énergie ont sous-performé au cours du mois. En août, le fonds a principalement reçu des dividendes de : COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA, DBS GROUP HOLDINGS LTD, UNITED OVERSEAS BANK LTD, SINGAPORE AIRLINES LTD,

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

TELSTRA GROUP LTD, OVERSEA-CHINESE BANKING CORP, KEPPEL LTD, GENTING SINGAPOUR LTD, QBE INSURANCE et WH GROUP LTD. En août, l'EUR s'est déprécié de -2,89 % par rapport au NZD à 1,77, de -1,55 % par rapport à l'AUD à 1,63, de -1,01 % par rapport au JPY à 161,17, de -0,91 % par rapport au NOK à 11,72, de -0,32 % par rapport au SGD à 1,44, d'autre part, il s'est apprécié de 2,14 % par rapport au HKD à 8,63, et de 2,29 % par rapport au USD à 1,11.

Septembre 2024

En septembre 2024, les indicateurs économiques du Japon ont révélé un tableau complexe de reprise et de défis persistants. La croissance du PIB de 0,7 % au T2 trimestre sur trimestre 2024 a marqué un développement positif, principalement alimenté par des négociations salariales réussies qui ont abouti au salaire moyen le plus élevé depuis plus de 30 ans, ainsi qu'un rebond dans le secteur automobile. Cette croissance est un signe de résilience de l'économie, suggérant que la consommation des ménages pourrait être soutenue par une augmentation du revenu disponible. Cependant, l'inflation continue d'être un problème pressant. Les prix à la consommation à Tokyo ont augmenté de 2,0 % en septembre, le rythme le plus lent depuis mai, largement attribué aux subventions énergétiques gouvernementales visant à alléger le fardeau financier des ménages pendant un été particulièrement chaud. Malgré cet assouplissement, le taux d'inflation annuel est resté élevé à 3,0 %, entraîné par des augmentations significatives des coûts de l'énergie, en particulier de l'électricité et du gaz. L'indice PMI manufacturier est passé de 49,8 à 49,6 en septembre 2024 par rapport au mois précédent, représentant une diminution d'environ 0,40 %. L'emploi a globalement stagné après avoir repris un mois plus tôt tandis que les arriérés de travail ont diminué plus doucement. Ce déclin indique des défis continus dans le secteur manufacturier, contribuant aux préoccupations concernant la réduction des commandes et la demande externe. Les actions de Tokyo ont chuté de près de 5 % le lundi 30 septembre, suite à la victoire de Shigeru Ishiba le vendredi 27 septembre dans la course à la présidence du Parti libéral-démocrate, le Japon aura bientôt un Premier ministre relativement faucon et peu enclin à stimuler l'économie. En résumé, bien que la croissance du PIB du Japon et les augmentations de salaires soient des signes encourageants, l'inflation persistante, la hausse du chômage et la contraction de l'activité manufacturière présentent des risques importants pour la stabilité économique du pays. Les décideurs devront naviguer avec prudence face à ces défis pour favoriser une reprise équilibrée et durable. En septembre 2024, les indicateurs économiques de Hong Kong ont révélé une reprise prudente au milieu de défis continus. Le taux d'inflation annuel a été enregistré à 2,5 % en août, légèrement en dessous des attentes, avec des prix de l'immobilier stables et une hausse notable des coûts des services publics, en particulier pour l'électricité et le gaz. En réponse aux tendances monétaires mondiales, l'Autorité monétaire de Hong Kong a réduit son taux de base de 50 points de base à 5,25 %, marquant le niveau le plus bas depuis avril 2023. Cette décision vise à alléger le fardeau financier des consommateurs et des entreprises qui ont été aux prises avec des coûts d'emprunt élevés. L'indice PMI Global S&P pour Hong Kong est tombé à 49,4, diminuant d'environ 0,20 % d'août à septembre 2024, indiquant une contraction continue des conditions commerciales pour le quatrième mois consécutif. Cependant, il y a des signes que le ralentissement pourrait s'atténuer, car les nouvelles affaires en provenance de Chine continentale et de l'étranger ont montré une certaine amélioration. Du point de vue sectoriel, les actions des Matériaux, de la Consommation courante et de la Finance ont surperformé l'indice de référence tandis que celles de la Santé, des Services aux collectivités et de l'Énergie ont sous-performé sur le mois. En septembre, le fonds a principalement reçu des dividendes de : BHP GROUP LTD, MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP, FORTESCUE METALS GROUP, TOYOTA MOTOR CORP, WOODSIDE ENERGY GROUP LTD, SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP, HONDA MOTOR CO LTD, KDDI CORP, MITSUI OSK LINES LTD et TOKIO MARINE HOLDINGS INC. En septembre, l'EUR s'est déprécié de -1,39 % par rapport à l'AUD à 1,61, de -0,95 % par rapport au JPY à 159,64, de -0,85 % par rapport au NZD à 1,75, de -0,84 % par rapport au SGD à 1,43, d'autre part, il s'est apprécié de 0,26 % par rapport au NOK à 11,76, de 0,4 % par rapport au HKD à 8,67, et de 0,83 % par rapport au USD à 1,12.

Octobre 2024

L'économie du Japon a montré des signaux mitigés. Le taux d'inflation annuel est tombé à 2,5 % en septembre sur un an, le plus bas depuis avril, en raison de la modération des prix de l'électricité, du gaz et de l'alimentation. Cependant, l'inflation de base reste préoccupante, particulièrement dans le secteur des services. Le taux de chômage a légèrement diminué à 2,4 %, mais l'emploi a chuté de 90 000, indiquant un ralentissement du marché du travail malgré un ratio compétitif d'offres d'emploi à candidatures de 1,24. La Banque du Japon a maintenu son taux d'intérêt clé à 0,25 %, reflétant une approche prudente face aux incertitudes économiques. La balance commerciale du Japon est passée à un déficit de 294,24 milliards JPY en septembre, marquant le troisième mois consécutif de déficits commerciaux, avec des exportations en hausse mais en dessous des attentes, tandis que les importations ont continué de croître. L'indice PMI

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

composite flash de la Banque au Jibun au Japon a chuté à 49,4 par rapport à son niveau précédent de 52,0, signalant une contraction de l'activité du secteur privé, avec un affaiblissement des secteurs manufacturier et des services. L'indice de confiance des consommateurs au Japon a augmenté à 36,9 en septembre 2024 par rapport à 36,7 en août. Le sentiment des entreprises s'est affaibli, soulignant les préoccupations concernant la demande stagnante et les prix élevés. L'économie de Hong Kong a montré des signes de stabilisation. L'indice PMI global S&P est remonté à 50,0 en septembre, indiquant des conditions commerciales stables après quatre mois de contraction, stimulé par une augmentation des nouvelles commandes et une légère croissance de l'emploi. Le taux d'inflation annuel a diminué à 2,2 % en septembre contre 2,5 % en août, principalement en raison de la baisse des prix des aliments et des transports, bien que les coûts de l'électricité et du gaz aient considérablement augmenté. Le taux de chômage est resté stable à 3 %, avec un emploi légèrement en hausse à 3,710 millions et un chômage des jeunes maintenu à 6,5 %. L'Autorité monétaire de Hong Kong a réduit son taux de base de 50 points de base à 5,25 % en septembre, s'alignant sur la politique monétaire américaine pour alléger les coûts d'emprunt. Le déficit commercial s'est réduit à 53,2 milliards de dollars en septembre, contre 64,6 milliards de dollars un an plus tôt, avec des exportations en hausse de 4,7 %. La confiance des entreprises reste faible, avec un indicateur négatif de -3 pour le quatrième trimestre 2024, reflétant des préoccupations dans des secteurs comme la fabrication et la vente au détail. Du point de vue sectoriel, les actions des Services de Communication, de la Santé et des Finances ont surperformé par rapport à l'indice de référence tandis que celles des Matériaux, de l'Énergie et des Produits de consommation courante ont sous-performé au cours du mois. En octobre, le fonds a principalement reçu des dividendes de : SINO LAND CO HKD1 et SINGAPORE EXCHANGE LIMITED. En octobre, l'EUR s'est déprécié de -2,72 % par rapport au USD à 1,09, de -2,64 % par rapport au HKD à 8,44, d'autre part, il s'est apprécié de 0,38 % par rapport au SGD à 1,44, de 1,87 % par rapport au NOK à 11,98, de 3,03 % par rapport à l'AUD à 1,66, de 3,59 % par rapport au JPY à 165,37, et de 3,99 % par rapport au NZD à 1,82.

Novembre 2024

La croissance du PIB du Japon s'est modérée à 0,9 % au T3, en baisse par rapport à 2,2 % au T2, mais ce ralentissement a été moins sévère que prévu, suscitant des spéculations sur une éventuelle hausse des taux par la Banque du Japon en décembre. Pendant ce temps, le taux d'inflation de base est tombé à 2,3 % en octobre, le plus bas depuis janvier, influencé par des augmentations plus lentes des prix de l'électricité et du gaz. Le taux de chômage a diminué à 2,4 %, le plus bas depuis janvier, avec le nombre de chômeurs tombant à 1,68 million, malgré une baisse de l'emploi de 90 000. Le gouvernement a approuvé un plan de relance de 21,9 trillions de yens destiné à soutenir les ménages et les entreprises face à la hausse des coûts, prévu pour stimuler le PIB de 1,2 points de pourcentage et réduire l'inflation de 0,3 points de pourcentage. De plus, le déficit commercial du Japon s'est réduit à 461,25 milliards de JPY en octobre, alors que les exportations ont augmenté de 3,1 %, ce qui était en dessous des attentes du marché. L'économie de Hong Kong a montré une croissance modeste, avec une expansion du PIB de 1,8 % en glissement annuel au T3, la plus faible augmentation en cinq trimestres, en baisse par rapport à 3,2 % au T2. Ce ralentissement est largement dû à une baisse de la consommation privée et à un ralentissement des exportations, malgré un rebond du tourisme prévu pour attirer 46 millions de visiteurs cette année. Le taux d'inflation a baissé à 1,4 % en octobre, en baisse par rapport à 2,2 % en septembre, marquant le niveau le plus bas depuis mai, entraîné par une modération des prix dans l'alimentation, le logement et les services divers, bien que les coûts de l'électricité, du gaz et de l'eau aient augmenté de 8,5 %. Le taux de chômage a légèrement augmenté à 3,1 % au cours des trois mois se terminant en octobre, avec le nombre de chômeurs augmentant à 120,7 mille, particulièrement dans des secteurs comme le nettoyage, les arts, le divertissement et les transports, tandis que les secteurs de la vente au détail et des services alimentaires ont vu de légères baisses des taux de chômage. Du point de vue sectoriel, les actions des secteurs Financiers, Services de Communication et Consommation Discrétionnaire ont surperformé par rapport à l'indice de référence tandis que celles des secteurs Technologie de l'Information, Matériaux et Soins de Santé ont sous-performé au cours du mois. En novembre, le fonds a principalement reçu des dividendes de : ANZ GROUP HOLDINGS LTD, NATIONAL AUSTRALIA BANK, WESTPAC BANK CORP AUD1, DBS GROUP HOLDINGS LTD, MACQUARIE GROUP, SITC INTERNA COMPANY LTD, ARISTOCRAT LEISURE LIMITED et SINGAPORE EXCHANGE LIMITED. En novembre, l'EUR s'est déprécié de -4,08 % par rapport au JPY à 158,63, -2,71 % par rapport au USD à 1,06, -2,62 % par rapport au HKD à 8,22, -2,5 % par rapport au NOK à 11,68, -2,18 % par rapport à l'AUD à 1,62, -2,12 % par rapport au NZD à 1,79, et -1,41 % par rapport au SGD à 1,42.

Décembre 2024

Au Japon, la Banque du Japon a maintenu sa politique monétaire accommodante, maintenant son principal taux d'intérêt à court terme à environ 0,25 %, ce qui a soutenu l'activité économique malgré les pressions

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

inflationnistes persistantes. L'indice des prix à la consommation (IPC) sur un an pour novembre 2024 a été rapporté à 2,9 %, entraîné par la hausse des prix alimentaires et la réduction des subventions énergétiques. Cette pression inflationniste a soulevé des inquiétudes quant à l'impact sur le pouvoir d'achat des ménages, incitant à des discussions au sein de la Banque du Japon concernant des ajustements potentiels de la politique monétaire. Le taux de chômage au Japon reste faible, à environ 2,5 %, avec une légère augmentation constatée ces derniers mois. L'indice PMI manufacturier a montré une légère augmentation de 49,0 à 49,6, indiquant une légère amélioration du secteur. À Hong Kong, l'indice des prix à la consommation (IPC) sur un an pour novembre 2024 a été rapporté à 1,4 %, influencé par la hausse des coûts du logement et de l'alimentation. Au 19 décembre 2024, l'Autorité monétaire de Hong Kong a fixé le taux de base à 4,75 %. Le taux de chômage à Hong Kong s'élevait à 3,1 % en novembre 2024, avec une croissance dans les secteurs de la technologie et de la finance. Le nombre de personnes sans emploi a diminué pour atteindre 129 700, et l'emploi a augmenté pour atteindre 3,712 millions. Le déficit commercial de Hong Kong s'est creusé pour atteindre 43,4 milliards de dollars en novembre 2024, les importations ayant augmenté de 5,7 % pour atteindre 438,1 milliards de dollars, tandis que les exportations ont augmenté de 2,1 % pour atteindre 394,7 milliards de dollars. L'indice PMI manufacturier a diminué à 51,1 en décembre 2024, contre 51,2 en novembre. Du point de vue sectoriel, les actions des secteurs de la Consommation Discrétionnaire, des Industries et de la Technologie de l'Information ont surperformé par rapport à l'indice de référence tandis que celles des Matériaux, de la Santé et de l'Immobilier ont sous-performé au cours du mois. En décembre, le fonds a principalement reçu des dividendes de : BRIDGESTONE CORP JPY50, APA GROUP, CANON INC, GPT GROUP, FUTU HOLDINGS LTD-ADR, STOCKLAND, KIRIN HOLDINGS, OTSUKA HOLDINGS CO LTD, KAO CORP et HULIC CO LTD. En décembre, l'EUR s'est déprécié de -2,13 % par rapport au HKD à 8,04, de -1,96 % par rapport au USD à 1,04, de -0,24 % par rapport au SGD à 1,41, d'autre part, il s'est apprécié de 0,72 % par rapport au NOK à 11,76, de 2,59 % par rapport au JPY à 162,74, de 3,15 % par rapport à l'AUD à 1,67, et de 3,52 % par rapport au NZD à 1,85.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ACTIONS ASIE et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ACTIONS ASIE - I (C) en devise EUR : 11,77% / 14,39% avec une Tracking Error de 1,11%
- Part AMUNDI ACTIONS ASIE - P (C) en devise EUR : 11,19% / 14,39% avec une Tracking Error de 1,11%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| | Acquisitions | Cessions |
| TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD | 2 721 438,47 | 2 328 543,14 |
| CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD | 1 918 782,42 | 2 566 587,45 |
| MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO | 2 061 135,43 | 2 001 726,47 |
| TOYOTA MOTOR CORP | 1 684 936,65 | 2 271 286,14 |
| HITACHI LTD | 1 920 620,84 | 1 925 898,76 |
| KEYENCE CORP | 1 581 731,36 | 1 884 219,92 |
| TRANSURBAN GROUP | 1 740 619,90 | 1 693 802,96 |
| NINTENDO CO LTD | 1 566 729,59 | 1 787 078,22 |
| SOFTBANK GROUP CORP | 1 563 722,82 | 1 777 676,63 |
| NIPPON YUSEN KK | 1 391 031,02 | 1 822 063,79 |

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 574 919,60**

- o Change à terme :
- o Future : 574 919,60
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| NEANT | NEANT |

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

| Types d'instruments | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Techniques de gestion efficace | |
| . Dépôts à terme | |
| . Actions | |
| . Obligations | |
| . OPCVM | |
| . Espèces (*) | |
| Total | |
| Instruments financiers dérivés | |
| . Dépôts à terme | |
| . Actions | |
| . Obligations | |
| . OPCVM | |
| . Espèces | |
| Total | |

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| . Revenus (*) | |
| . Autres revenus | |
| Total des revenus | |
| . Frais opérationnels directs | |
| . Frais opérationnels indirects | |
| . Autres frais | |
| Total des frais | |

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 1,12%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « "Négociation" » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégistes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ». Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« *SFDR* »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1^{er} février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciaux ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciaux/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

² Sources Amundi Décembre 2023

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- **mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁵,**
- **armes chimiques et biologiques⁶,**
- **armes à uranium appauvri,**
- **Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁷.**

Exclusions sectorielles :

- **armement nucléaire,**
- **charbon thermique⁸,**
- **hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁹,**
- **tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).**

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- **Charbon thermique**

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante¹⁰.

- **Hydrocarbures non conventionnels**

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- **Tabac**

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants.

⁵ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

⁶ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁷ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁸ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁹ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

¹⁰ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- *Armement nucléaire*

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2024**

AMUNDI ACTIONS ASIE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ACTIONS ASIE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.07.01 17:06:36 +0200



Ce rapport annule et remplace le précédent rapport émis en date du 11 juin 2025.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

| Bilan Actif au 30/12/2024 en EUR | 30/12/2024 |
|---|----------------------|
| Immobilisations corporelles nettes | |
| Titres financiers | |
| Actions et valeurs assimilées (A) | 53 499 479,28 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 53 499 479,28 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Obligations convertibles en actions (B) | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Obligations et valeurs assimilées (C) | |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Titres de créances (D) | |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | |
| Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E) | 376 500,00 |
| OPCVM | |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne | 376 500,00 |
| Autres OPC et fonds d'investissements | |
| Dépôts (F) | |
| Instruments financiers à terme (G) | 9 448,39 |
| Opérations temporaires sur titres (H) | 32,14 |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | 32,14 |
| Titres financiers empruntés | |
| Titres financiers donnés en pension | |
| Autres opérations temporaires | |
| Prêts (I) (*) | |
| Autres actifs éligibles (J) | |
| Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J) | 53 885 459,81 |
| Créances et comptes d'ajustement actifs | 90 932,82 |
| Comptes financiers | 540 043,33 |
| Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II | 630 976,15 |
| Total de l'actif I+II | 54 516 435,96 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

| Bilan Passif au 30/12/2024 en EUR | 30/12/2024 |
|--|----------------------|
| Capitaux propres : | |
| Capital | 48 824 770,16 |
| Report à nouveau sur revenu net | |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes | 5 563 170,48 |
| Résultat net de l'exercice | |
| Capitaux propres I | 54 387 940,64 |
| Passifs de financement II (*) | |
| Capitaux propres et passifs de financement (I+II) | 54 387 940,64 |
| Passifs éligibles : | |
| Instruments financiers (A) | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | |
| Opérations temporaires sur titres financiers | |
| Instruments financiers à terme (B) | 9 427,15 |
| Emprunts (C) (*) | |
| Autres passifs éligibles (D) | |
| Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D) | 9 427,15 |
| Autres passifs : | |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs | 119 068,17 |
| Concours bancaires | |
| Sous-total autres passifs IV | 119 068,17 |
| Total Passifs : I+II+III+IV | 54 516 435,96 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

| Compte de résultat au 30/12/2024 en EUR | 30/12/2024 |
|---|---------------------|
| Revenus financiers nets | |
| Produits sur opérations financières : | |
| Produits sur actions | 1 409 308,70 |
| Produits sur obligations | |
| Produits sur titres de créances | |
| Produits sur parts d'OPC | |
| Produits sur instruments financiers à terme | |
| Produits sur opérations temporaires sur titres | 2 292,90 |
| Produits sur prêts et créances | |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles | |
| Autres produits financiers | 6 489,44 |
| Sous-total produits sur opérations financières | 1 418 091,04 |
| Charges sur opérations financières : | |
| Charges sur opérations financières | |
| Charges sur instruments financiers à terme | |
| Charges sur opérations temporaires sur titres | -810,01 |
| Charges sur emprunts | |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles | |
| Charges sur passifs de financement | |
| Autres charges financières | -4 385,86 |
| Sous-total charges sur opérations financières | -5 195,87 |
| Total revenus financiers nets (A) | 1 412 895,17 |
| Autres produits : | |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC | |
| Versements en garantie de capital ou de performance | |
| Autres produits | |
| Autres charges : | |
| Frais de gestion de la société de gestion | -694 194,03 |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement | |
| Impôts et taxes | |
| Autres charges | |
| Sous-total autres produits et autres charges (B) | -694 194,03 |
| Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B) | 718 701,14 |
| Régularisation des revenus nets de l'exercice (D) | -26 728,23 |
| Sous-total revenus nets I = (C+D) | 691 972,91 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations : | |
| Plus ou moins-values réalisées | 3 176 458,29 |
| Frais de transactions externes et frais de cession | -81 333,06 |
| Frais de recherche | |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs | |
| Indemnités d'assurance perçues | |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus | |
| Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E) | 3 095 125,23 |
| Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F) | -58 479,37 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F) | 3 036 645,86 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

| Compte de résultat au 30/12/2024 en EUR | 30/12/2024 |
|---|---------------------|
| Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : | |
| Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles | 1 953 286,20 |
| Ecart de change sur les comptes financiers en devises | -13 874,70 |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir | |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs | |
| Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G) | 1 939 411,50 |
| Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H) | -104 859,79 |
| Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H) | 1 834 551,71 |
| Acomptes : | |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J) | |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K) | |
| Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K) | |
| Impôt sur le résultat V (*) | |
| Résultat net I + II + III + IV + V | 5 563 170,48 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif du fonds consiste à sur-performer l'indice MSCI Pacific en sélectionnant parmi les valeurs cotées sur les marchés boursiers des pays développés d'Asie (à savoir le Japon, l'Australie, Hong-Kong, Singapour et la Nouvelle-Zélande) les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

| | 30/12/2020 | 30/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 | 30/12/2024 |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Actif net Global en EUR | 55 008 553,14 | 56 549 786,40 | 50 410 697,13 | 52 058 033,59 | 54 387 940,64 |
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE I en EUR | | | | | |
| Actif net | 18 734 051,02 | 20 011 471,48 | 17 869 366,22 | 18 704 330,11 | 19 156 137,31 |
| Nombre de titres | 187,213 | 178,838 | 172,462 | 163,903 | 150,188 |
| Valeur liquidative unitaire | 100 068,10 | 111 897,20 | 103 613,35 | 114 118,29 | 127 547,72 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 161,54 | 7 175,66 | 421,75 | 2 063,63 | 7 112,20 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | 1 254,61 | 1 591,36 | 1 996,05 | 1 736,60 | 2 026,50 |
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE P en EUR | | | | | |
| Actif net | 36 274 502,12 | 36 538 314,92 | 32 541 330,91 | 33 353 703,48 | 35 231 803,33 |
| Nombre de titres | 1 050 975,242 | 951 456,653 | 919 723,919 | 860 186,020 | 817 160,009 |
| Valeur liquidative unitaire | 34,51 | 38,40 | 35,38 | 38,77 | 43,11 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes | 0,05 | 2,46 | 0,14 | 0,70 | 2,40 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | 0,28 | 0,36 | 0,50 | 0,40 | 0,47 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010187393 - Part AMUNDI ACTIONS ASIE I : Taux de frais maximum de 1,00%

FR0010176891 - Part AMUNDI ACTIONS ASIE P : Taux de frais maximum de 1,50%

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s) | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|----------------------------|------------------------------|---|
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE I | Capitalisation | Capitalisation |
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE P | Capitalisation | Capitalisation |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

| Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR | 30/12/2024 |
|--|----------------------|
| Capitaux propres début d'exercice | 52 058 033,59 |
| Flux de l'exercice : | |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 1 439 324,84 |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC) | -4 862 655,66 |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation | 718 701,14 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation | 3 095 125,23 |
| Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation | 1 939 411,50 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes | |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes | |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes | |
| Autres éléments | |
| Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net) | 54 387 940,64 |

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

| | En parts | En montant |
|---|-------------|---------------|
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE I | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 0,360 | 45 532,79 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -14,075 | -1 712 461,02 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -13,715 | -1 666 928,23 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 150,188 | |
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE P | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 33 465,770 | 1 393 792,05 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -76 491,781 | -3 150 194,64 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -43 026,011 | -1 756 402,59 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 817 160,009 | |

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

| | En montant |
|---|------------|
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE I | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE P | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | |
| Commissions de souscription acquises | |
| Commissions de rachat acquises | |

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

| Libellé de la part Code ISIN | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées | Devise de la part | Actif net par part | Nombre de parts | Valeur liquidative |
|--|---------------------------------|---|-------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| AMUNDI ACTIONS ASIE I FR0010187393 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 19 156 137,31 | 150,188 | 127 547,72 |
| AMUNDI ACTIONS ASIE P FR0010176891 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 35 231 803,33 | 817 160,009 | 43,11 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Ventilation des expositions significatives par pays | | | | |
|--|-------------------|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| | | Pays 1 JAPON +/- | Pays 2 AUSTRALIE +/- | Pays 3 HONG-KONG +/- | Pays 4 SINGAPOUR +/- | Pays 5 NOUVELLE-ZELANDE +/- |
| Actif | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 53 499,48 | 35 810,36 | 11 301,22 | 2 663,63 | 2 648,92 | 610,84 |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | |
| Passif | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | | |
| Futures | 574,92 | NA | NA | NA | NA | NA |
| Options | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Swaps | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Autres instruments financiers | | NA | NA | NA | NA | NA |
| Total | 54 074,40 | | | | | |

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Décomposition de l'exposition par maturité | | | Décomposition par niveau de deltas | |
|-----------------------------------|-------------------|--|------------|---------|------------------------------------|----------|
| | | <= 1 an | 1<X<=5 ans | > 5 ans | <= 0,6 | 0,6<X<=1 |
| Total | | | | | | |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Ventilation des expositions par type de taux | | | |
|--|-------------------|--|-----------------------------------|--------------------|---|
| | | Taux fixe +/- | Taux variable ou révisable +/- | Taux indexé +/- | Autre ou sans contrepartie de taux +/- |
| Actif | | | | | |
| Dépôts | | | | | |
| Obligations | | | | | |
| Titres de créances | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Comptes financiers | 540,04 | | | | 540,04 |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Emprunts | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | |
| Futures | NA | | | | |
| Options | NA | | | | |
| Swaps | NA | | | | |
| Autres instruments financiers | NA | | | | |
| Total | | | | | 540,04 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

| Montants exprimés en milliers EUR | [0 - 3 mois] (*) +/- |]3 - 6 mois] (*) +/- |]6 - 12 mois] (*) +/- |]1 - 3 ans] (*) +/- |]3 - 5 ans] (*) +/- |]5 - 10 ans] (*) +/- | >10 ans (*) +/- |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------|
| Actif | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | |
| Obligations | | | | | | | |
| Titres de créances | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | |
| Comptes financiers | 540,04 | | | | | | |
| Passif | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | | | |
| Emprunts | | | | | | | |
| Comptes financiers | | | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | | | |
| Futures | | | | | | | |
| Options | | | | | | | |
| Swaps | | | | | | | |
| Autres instruments | | | | | | | |
| Total | 540,04 | | | | | | |

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

| Montants exprimés en milliers EUR | Devise 1 JPY +/- | Devise 2 AUD +/- | Devise 3 HKD +/- | Devise 4 SGD +/- | Devise N Autres devises +/- |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------------|
| Actif | | | | | |
| Dépôts | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 35 810,35 | 11 595,97 | 2 969,41 | 2 184,05 | 939,70 |
| Obligations et valeurs assimilées | | | | | |
| Titres de créances | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,03 | | | | |
| Créances | 67,47 | 5,85 | | | 17,61 |
| Comptes financiers | 444,07 | 8,32 | 8,64 | 4,02 | 9,49 |
| Passif | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | | | |
| Emprunts | | | | | |
| Dettes | -0,01 | | | | |
| Comptes financiers | | | | | |
| Hors-bilan | | | | | |
| Devises à recevoir | | | | | |
| Devises à livrer | | | | | |
| Futures options swaps | 0,02 | | | | |
| Autres opérations | | | | | |
| Total | 36 321,93 | 11 610,14 | 2 978,05 | 2 188,07 | 966,80 |

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

| Montants exprimés en milliers EUR | Invest. Grade +/- | Non Invest. Grade +/- | Non notés +/- |
|--|----------------------|--------------------------|------------------|
| Actif | | | |
| Obligations convertibles en actions | | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | | |
| Titres de créances | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | |
| Passif | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | | | |
| Opérations temporaires sur titres | | | |
| Hors-bilan | | | |
| Dérivés de crédits | | | |
| Solde net | | | |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

| Contreparties (montants exprimés en milliers EUR) | Valeur actuelle constitutive d'une créance | Valeur actuelle constitutive d'une dette |
|--|--|--|
| Opérations figurant à l'actif du bilan | | |
| Dépôts | | |
| Instruments financiers à terme non compensés | | |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | | |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | | |
| Titres financiers empruntés | | |
| Titres reçus en garantie | | |
| Titres financiers donnés en pension | | |
| Créances | | |
| Collatéral espèces | | |
| Dépôt de garantie espèces versé | | |
| Opérations figurant au passif du bilan | | |
| Dettes représentatives des titres donnés en pension | | |
| Instruments financiers à terme non compensés | | |
| Dettes | | |
| Collatéral espèces | | |

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créesances et dettes : ventilation par nature

| | Nature de débit/crédit | 30/12/2024 |
|---|----------------------------------|-------------------|
| Créesances | | |
| | Dépôts de garantie en espèces | 30 179,40 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 60 753,42 |
| Total des créances | | 90 932,82 |
| Dettes | | |
| | Frais de gestion fixe | 64 691,33 |
| | Autres dettes | 54 376,84 |
| Total des dettes | | 119 068,17 |
| Total des créances et des dettes | | -28 135,35 |

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

| | 30/12/2024 |
|---------------------------------------|------------|
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE I | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 184 278,98 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,97 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE P | |
| Commissions de garantie | |
| Frais de gestion fixes | 509 915,05 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,48 |
| Rétrocessions des frais de gestion | |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

D3. Engagements reçus et donnés

| Autres engagements (par nature de produit) | 30/12/2024 |
|---|------------|
| Garanties reçues | |
| - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | |
| Garanties données | |
| - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | |
| Engagements de financement reçus mais non encore tirés | |
| Engagements de financement donnés mais non encore tirés | |
| Autres engagements hors bilan | |
| Total | |

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 30/12/2024 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | |
| Titres empruntés | |

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 30/12/2024 |
|-----------------------------------|--------------|-----------------------------|-------------------|
| Actions | | | |
| Obligations | | | |
| TCN | | | |
| OPC | | | 376 500,00 |
| Instruments financiers à terme | FR001400SDJ6 | AMDI LABL ISR ACT JPN ETF C | 376 500,00 |
| Total des titres du groupe | | | 376 500,00 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/12/2024 |
|--|-------------------|
| Revenus nets | 691 972,91 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice | |
| Revenus de l'exercice à affecter | 691 972,91 |
| Report à nouveau | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 691 972,91 |

Part AMUNDI ACTIONS ASIE I

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/12/2024 |
|--|-------------------|
| Revenus nets | 304 356,69 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 304 356,69 |
| Report à nouveau | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 304 356,69 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | |
| Capitalisation | 304 356,69 |
| Total | 304 356,69 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | |
| Crédits d'impôt totaux | |
| Crédits d'impôt unitaires | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre de parts | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Part AMUNDI ACTIONS ASIE P

| | |
|--|-------------------|
| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 30/12/2024 |
| Revenus nets | 387 616,22 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | 387 616,22 |
| Report à nouveau | |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | 387 616,22 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | |
| Capitalisation | 387 616,22 |
| Total | 387 616,22 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | |
| Crédits d'impôt totaux | |
| Crédits d'impôt unitaires | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre de parts | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| | |
|--|---------------------|
| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/12/2024 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 3 036 645,86 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter | 3 036 645,86 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 3 036 645,86 |

Part AMUNDI ACTIONS ASIE I

| | |
|--|---------------------|
| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/12/2024 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 1 068 168,52 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 1 068 168,52 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 1 068 168,52 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | |
| Capitalisation | 1 068 168,52 |
| Total | 1 068 168,52 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Acomptes unitaires versés | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre de parts | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Part AMUNDI ACTIONS ASIE P

| | |
|--|---------------------|
| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 30/12/2024 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | 1 968 477,34 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | 1 968 477,34 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | 1 968 477,34 |
| Affectation : | |
| Distribution | |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | |
| Capitalisation | 1 968 477,34 |
| Total | 1 968 477,34 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Acomptes unitaires versés | |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre de parts | |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | | 53 499 479,28 | 98,37 |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 53 499 479,28 | 98,37 |
| Assurance | | | 3 980 785,45 | 7,32 |
| AIA GROUP | HKD | 111 200 | 772 918,18 | 1,42 |
| DAI-ICHI LIFE HOLDINGS INC | JPY | 12 400 | 318 672,25 | 0,59 |
| HITACHI LTD | JPY | 43 000 | 1 027 313,55 | 1,88 |
| MS&AD INSURANCE GROUP HOLDIN | JPY | 15 800 | 330 688,76 | 0,61 |
| QBE INSURANCE GROUP LTD | AUD | 29 901 | 345 834,04 | 0,64 |
| SOMPO HOLDINGS INC | JPY | 20 000 | 499 908,98 | 0,92 |
| SUNCORP GROUP LTD | AUD | 14 170 | 164 058,83 | 0,30 |
| TOKIO MARINE HOLDINGS INC | JPY | 15 000 | 521 390,86 | 0,96 |
| Automobiles | | | 3 141 666,78 | 5,78 |
| FUJI HEAVY INDUSTRIES | JPY | 21 400 | 366 341,40 | 0,67 |
| HONDA MOTOR CO LTD | JPY | 54 800 | 510 455,73 | 0,94 |
| ISUZU MOTORS LTD | JPY | 18 900 | 247 561,44 | 0,46 |
| MAZDA MOTOR CORP | JPY | 5 800 | 38 135,20 | 0,07 |
| SUZUKI MOTOR CORP | JPY | 18 700 | 203 125,19 | 0,37 |
| TOYOTA MOTOR CORP | JPY | 89 370 | 1 706 159,48 | 3,14 |
| YAMAHA MOTOR CO LTD | JPY | 8 200 | 69 888,34 | 0,13 |
| Banques commerciales | | | 8 129 041,71 | 14,94 |
| AUST AND NZ BANKING GROUP | AUD | 39 090 | 670 825,78 | 1,23 |
| BOC HONG KONG HOLDINGS LTD | HKD | 96 500 | 298 438,87 | 0,55 |
| COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA | AUD | 18 656 | 1 725 752,61 | 3,17 |
| DBS GROUP HOLDINGS LTD | SGD | 14 055 | 435 125,49 | 0,80 |
| MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GRO | JPY | 135 900 | 1 522 370,29 | 2,80 |
| MIZUHO FINANCIAL GROUP INC | JPY | 19 940 | 468 642,64 | 0,86 |
| NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD | AUD | 23 654 | 527 691,88 | 0,97 |
| OVERSEA-CHINESE BANKING CORP | SGD | 36 264 | 427 569,05 | 0,79 |
| SOFTBANK CORP | JPY | 100 000 | 120 699,07 | 0,22 |
| SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR | JPY | 36 700 | 838 271,74 | 1,54 |
| SUMITOMO MITSUI TRUST GROUP | JPY | 11 200 | 250 927,85 | 0,46 |
| UNITED OVS BANK | SGD | 13 137 | 337 236,18 | 0,62 |
| WESTPAC BANKING CORP | AUD | 26 035 | 505 490,26 | 0,93 |
| Biens de consommation durables | | | 1 569 895,93 | 2,89 |
| MAKITA CORP | JPY | 7 800 | 229 233,57 | 0,42 |
| SEKISUI CHEMICAL CO LTD | JPY | 800 | 13 180,41 | 0,02 |
| SEKISUI HOUSE LTD | JPY | 2 300 | 52 785,97 | 0,10 |
| SONY GROUP CORP | JPY | 62 350 | 1 274 695,98 | 2,35 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| Biotechnologie | | | 821 111,87 | 1,51 |
| CSL LTD | AUD | 4 863 | 821 111,87 | 1,51 |
| Boissons | | | 145 800,72 | 0,27 |
| ASAHI GROUP HOLDINGS LTD | JPY | 14 500 | 145 800,72 | 0,27 |
| Compagnies aériennes | | | 24 200,50 | 0,04 |
| JAPAN AIRLINES CO LTD | JPY | 1 600 | 24 200,50 | 0,04 |
| Composants automobiles | | | 772 387,89 | 1,42 |
| AISIN CORP | JPY | 1 200 | 12 943,75 | 0,02 |
| BRIDGESTONE CORP | JPY | 15 000 | 486 073,18 | 0,90 |
| DENSO CORP | JPY | 6 400 | 86 005,22 | 0,16 |
| TOYOTA INDUSTRIES CORP | JPY | 2 400 | 187 365,74 | 0,34 |
| Conglomérats industriels | | | 485 056,48 | 0,89 |
| KEPPEL CORP. LTD | SGD | 52 900 | 255 461,73 | 0,47 |
| SEMCORP INDUSTRIES LIMITED NEW | SGD | 58 700 | 229 594,75 | 0,42 |
| Construction et ingénierie | | | 850 979,43 | 1,56 |
| KAJIMA CORP | JPY | 22 100 | 386 371,14 | 0,71 |
| OBAYASHI CORP | JPY | 18 500 | 234 968,75 | 0,43 |
| TAISEI CORP | JPY | 5 700 | 229 639,54 | 0,42 |
| Distribution de produits alimentaires de première nécessité | | | 2 622 647,88 | 4,82 |
| COLES GROUP LTD | AUD | 29 327 | 329 923,72 | 0,61 |
| ENDEAVOUR GROUP LTD/AUSTRALI | AUD | 12 311 | 30 915,74 | 0,06 |
| HKT TRUST AND HKT LTD-SS | HKD | 35 000 | 41 179,52 | 0,08 |
| KIRIN HOLDINGS CO LTD | JPY | 15 700 | 195 213,91 | 0,36 |
| MACQUARIE GROUP LTD | AUD | 2 417 | 322 873,15 | 0,59 |
| MEIJI HOLDINGS CO LTD | JPY | 4 300 | 83 526,31 | 0,15 |
| MITSUBISHI HC CAPITAL INC | JPY | 28 100 | 177 681,90 | 0,33 |
| OTSUKA HOLDINGS CO LTD | JPY | 8 900 | 464 469,93 | 0,85 |
| SEVEN & I HOLDINGS CO LTD | JPY | 21 500 | 324 476,61 | 0,60 |
| WESFARMERS LTD | AUD | 10 601 | 457 941,04 | 0,84 |
| WH GROUP LTD | HKD | 195 000 | 143 724,00 | 0,26 |
| WOOLWORTHS GROUP LTD | AUD | 2 788 | 50 722,05 | 0,09 |
| Distribution spécialisée | | | 987 865,77 | 1,82 |
| FAST RETAILING CO LTD | JPY | 2 320 | 757 706,17 | 1,40 |
| HIKARI TSUSHIN INC | JPY | 1 100 | 230 159,60 | 0,42 |
| Divertissement | | | 573 504,22 | 1,05 |
| CAPCOM CO LTD | JPY | 600 | 12 648,83 | 0,02 |
| KONAMI GROUP CORP | JPY | 1 400 | 125 735,78 | 0,23 |
| NINTENDO CO LTD | JPY | 7 740 | 435 119,61 | 0,80 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| Eau | | | 210 854,94 | 0,39 |
| MERIDIAN ENERGY LTD | NZD | 64 640 | 210 854,94 | 0,39 |
| Électricité | | | 188 882,53 | 0,35 |
| APA GROUP | AUD | 45 562 | 188 882,53 | 0,35 |
| Emballage et conditionnement | | | 279 654,13 | 0,51 |
| BRAMBLES LTD | AUD | 24 317 | 279 654,13 | 0,51 |
| Equipements électriques | | | 617 258,63 | 1,13 |
| FUJI ELECTRIC CO LTD | JPY | 4 500 | 233 697,43 | 0,43 |
| MITSUBISHI ELECTRIC CORP | JPY | 7 700 | 125 553,13 | 0,23 |
| SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES | JPY | 14 900 | 258 008,07 | 0,47 |
| Equipements et fournitures médicaux | | | 516 993,02 | 0,95 |
| COCHLEAR LTD | AUD | 1 148 | 203 034,95 | 0,37 |
| SYSMEX CORP | JPY | 12 700 | 224 768,19 | 0,42 |
| TERUMO CORP | JPY | 4 800 | 89 189,88 | 0,16 |
| Equipements et instruments électroniques | | | 2 057 472,85 | 3,78 |
| FUJIFILM HOLDINGS CORP | JPY | 15 900 | 319 273,62 | 0,59 |
| HOYA CORP | JPY | 4 600 | 553 122,16 | 1,02 |
| KEYENCE CORP | JPY | 1 620 | 635 357,73 | 1,17 |
| MURATA MANUFACTURING CO LTD | JPY | 12 300 | 191 042,24 | 0,35 |
| NEXON CO LTD | JPY | 7 200 | 103 833,97 | 0,19 |
| SHIMADZU CORP | JPY | 1 300 | 35 192,06 | 0,06 |
| YASKAWA ELECTRIC CORP | JPY | 8 900 | 219 651,07 | 0,40 |
| FPI de détail | | | 253 983,09 | 0,47 |
| CAPITAMALL TRUST | SGD | 174 500 | 240 239,34 | 0,44 |
| SCENTRE GROUP | AUD | 6 602 | 13 743,75 | 0,03 |
| FPI Industrielles | | | 213 537,92 | 0,39 |
| GOODMAN GRP UNIT | AUD | 9 843 | 213 537,92 | 0,39 |
| Gaz | | | 237 259,54 | 0,44 |
| OSAKA GAS CO LTD | JPY | 11 300 | 237 259,54 | 0,44 |
| Gestion immobilière et développement | | | 1 121 255,23 | 2,06 |
| DAITO TRUST CONSTRUCT CO LTD | JPY | 1 200 | 127 981,07 | 0,24 |
| DAIWA HOUSE INDUSTRY CO LTD | JPY | 13 300 | 392 083,26 | 0,71 |
| HULIC CO LTD | JPY | 16 900 | 140 500,03 | 0,26 |
| SINO LAND CO LTD | HKD | 230 000 | 223 187,94 | 0,41 |
| SWIRE PACIFIC CL A | HKD | 27 000 | 237 502,93 | 0,44 |
| Grands magasins et autres | | | 14 612,54 | 0,03 |
| KOBE BUSSAN CO LTD | JPY | 700 | 14 612,54 | 0,03 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| Hôtels, restaurants et loisirs | | | 799 398,59 | 1,47 |
| ARISTOCRAT LEISURE | AUD | 6 542 | 269 762,33 | 0,50 |
| MCDONALD'S HOLDINGS CO JAPAN | JPY | 3 800 | 142 739,24 | 0,26 |
| ORIENTAL LAND CO LTD | JPY | 6 600 | 137 054,43 | 0,25 |
| SANDS CHINA LTD | HKD | 98 000 | 249 842,59 | 0,46 |
| Immobilier | | | 37 179,47 | 0,07 |
| CK ASSET HOLDINGS LTD | HKD | 9 500 | 37 179,47 | 0,07 |
| Infrastructure de transports | | | 74 746,58 | 0,14 |
| TRANSURBAN GROUP | AUD | 9 248 | 74 746,58 | 0,14 |
| Logiciels | | | 1 880 462,46 | 3,46 |
| ENEOS HOLDINGS INC | JPY | 53 700 | 269 265,79 | 0,50 |
| ORACLE CORP JAPAN | JPY | 1 600 | 147 144,85 | 0,27 |
| RECRUIT HOLDINGS CO LTD | JPY | 15 100 | 1 021 236,12 | 1,88 |
| SCSK CORP | JPY | 10 200 | 206 178,77 | 0,38 |
| TOHO CO LTD | JPY | 5 700 | 212 863,64 | 0,39 |
| ZOZO INC | JPY | 800 | 23 773,29 | 0,04 |
| Logiciels et services internet | | | 294 747,46 | 0,54 |
| XERO LTD | AUD | 2 952 | 294 747,46 | 0,54 |
| Machines | | | 1 181 895,59 | 2,17 |
| DAIFUKU CO LTD | JPY | 2 500 | 50 063,72 | 0,09 |
| KOMATSU LTD | JPY | 7 000 | 184 780,63 | 0,34 |
| KUBOTA CORP | JPY | 2 000 | 22 319,32 | 0,04 |
| MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES | JPY | 12 400 | 167 274,71 | 0,31 |
| PANASONIC HOLDINGS CORP | JPY | 53 300 | 531 415,13 | 0,97 |
| YANGZIJIANG SHS | SGD | 107 800 | 226 042,08 | 0,42 |
| Marches de capitaux | | | 555 746,08 | 1,02 |
| FUTU HOLDINGS LTD-ADR | USD | 2 000 | 158 738,98 | 0,29 |
| HANG SENG BANK LTD | HKD | 3 000 | 35 315,25 | 0,06 |
| NOMURA HOLDINGS INC | JPY | 64 000 | 361 691,85 | 0,67 |
| Médias et services interactifs | | | 352 933,23 | 0,65 |
| CAR GROUP LTD | AUD | 5 365 | 119 110,57 | 0,22 |
| REA GROUP | AUD | 1 668 | 233 822,66 | 0,43 |
| Métaux et minéraux | | | 2 474 423,65 | 4,55 |
| BHP GROUP LTD | AUD | 51 773 | 1 230 344,90 | 2,26 |
| BLUESCOPE STEEL LTD | AUD | 17 133 | 194 174,07 | 0,36 |
| FORTESCUE METALS GROUP | AUD | 32 631 | 360 086,07 | 0,66 |
| JFE HOLDINGS INC | JPY | 9 200 | 99 347,05 | 0,18 |
| NIPPON STEEL AND SUMITOMO META | JPY | 12 300 | 237 505,92 | 0,44 |
| NORTHERN STAR RESOURCES LTD | AUD | 28 174 | 261 494,35 | 0,48 |
| RIO TINTO LIMITED EX CRA LTD | AUD | 1 301 | 91 471,29 | 0,17 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| Ordinateurs et périphériques | | | 1 186 471,56 | 2,18 |
| BROTHER INDUSTRIES LTD | JPY | 23 200 | 379 768,19 | 0,70 |
| CANON INC | JPY | 18 600 | 582 526,85 | 1,07 |
| FUJITSU LIMITED | JPY | 6 500 | 110 423,87 | 0,20 |
| RICOH CO LTD | JPY | 1 300 | 14 290,61 | 0,03 |
| SEIKO EPSON CORP | JPY | 5 700 | 99 462,04 | 0,18 |
| Pétrole et gaz | | | 392 884,34 | 0,72 |
| SANTOS LTD | AUD | 71 628 | 284 551,75 | 0,52 |
| WOODSIDE ENERGY GROUP LTD | AUD | 7 422,0000004 | 108 332,59 | 0,20 |
| Produits alimentaires | | | 644 612,54 | 1,19 |
| AJINOMOTO CO INC | JPY | 3 000 | 117 458,58 | 0,22 |
| KIKKOMAN CORP | JPY | 18 000 | 192 517,75 | 0,35 |
| NISSIN FOODS HOLDINGS CO LTD | JPY | 2 000 | 46 398,45 | 0,09 |
| SUNTORY BEVERAGE & FOOD LTD | JPY | 5 900 | 179 481,16 | 0,33 |
| YAKULT HONSHA CO LTD | JPY | 6 000 | 108 756,60 | 0,20 |
| Produits chimiques | | | 1 618 898,00 | 2,98 |
| ASAHI KASEI CORP | JPY | 30 000 | 198 889,50 | 0,37 |
| NITTO DENKO CORP | JPY | 30 600 | 497 651,56 | 0,92 |
| SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD | JPY | 28 700 | 922 356,94 | 1,69 |
| Produits de soins personnels | | | 271 351,42 | 0,50 |
| KAO CORP | JPY | 7 000 | 271 351,42 | 0,50 |
| Produits pharmaceutiques | | | 1 472 207,04 | 2,71 |
| CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD | JPY | 4 300 | 182 630,62 | 0,34 |
| DAIICHI SANKYO CO LTD | JPY | 12 700 | 335 398,99 | 0,62 |
| KYOWA KIRIN CO LTD | JPY | 11 200 | 161 451,54 | 0,30 |
| ONO PHARMACEUTICAL CO LTD | JPY | 12 200 | 121 007,95 | 0,22 |
| SHIONOGI & CO LTD | JPY | 30 100 | 405 315,25 | 0,74 |
| TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD | JPY | 10 500 | 266 402,69 | 0,49 |
| Produits pour l'industrie du bâtiment | | | 81 876,93 | 0,15 |
| AGC INC | JPY | 900 | 25 259,42 | 0,05 |
| DAIKIN INDUSTRIES LTD | JPY | 500 | 56 617,51 | 0,10 |
| Semi-conducteurs et équipements pour fabrication | | | 1 953 997,88 | 3,59 |
| ADVANTEST CORP | JPY | 9 400 | 524 675,04 | 0,96 |
| DISCO CORP | JPY | 820 | 212 625,77 | 0,39 |
| SCREEN HOLDINGS CO LTD | JPY | 4 700 | 270 665,70 | 0,50 |
| TOKYO ELECTRON JPY50 | JPY | 6 446 | 946 031,37 | 1,74 |
| Services aux entreprises | | | 405 230,61 | 0,75 |
| DAI NIPPON PRINTING CO LTD | JPY | 15 500 | 208 764,18 | 0,39 |
| INFRATIL LTD | NZD | 15 305 | 105 240,02 | 0,19 |
| SECOM CO LTD | JPY | 2 800 | 91 226,41 | 0,17 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| Services de télécommunication diversifiés | | | 826 676,89 | 1,52 |
| NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE | JPY | 571 600 | 548 047,82 | 1,01 |
| TELSTRA GROUP LTD | AUD | 115 909 | 278 629,07 | 0,51 |
| Services de télécommunication mobile | | | 1 308 936,22 | 2,41 |
| KDDI CORP | JPY | 29 300 | 896 477,94 | 1,65 |
| SOFTBANK GROUP CORP | JPY | 7 400 | 412 458,28 | 0,76 |
| Services financiers diversifiés | | | 1 623 394,83 | 2,98 |
| GRAB HOLDINGS LTD - CL A | USD | 53 393 | 246 090,77 | 0,45 |
| HONG KONG EXCHANGES & CLEAR | HKD | 17 173 | 625 444,14 | 1,14 |
| JAPAN POST BANK CO LTD | JPY | 13 500 | 122 433,10 | 0,23 |
| ORIX CORP | JPY | 28 850 | 596 643,00 | 1,10 |
| SINGAPORE EXCHANGE LTD | SGD | 3 700 | 32 783,82 | 0,06 |
| Services liés aux technologies de l'information | | | 873 683,37 | 1,61 |
| NEC CORP | JPY | 1 600 | 133 211,97 | 0,24 |
| NOMURA RESEARCH INSTITUTE LT | JPY | 6 200 | 175 288,55 | 0,32 |
| OBIC CO LTD | JPY | 2 100 | 59 805,21 | 0,11 |
| OTSUKA CORP | JPY | 1 800 | 39 421,08 | 0,07 |
| SEA LTD-ADR | USD | 2 100 | 218 773,48 | 0,40 |
| TIS INC | JPY | 10 900 | 247 183,08 | 0,47 |
| Sociétés commerciales et de distribution | | | 1 188 943,14 | 2,19 |
| MITSUI & CO LTD | JPY | 36 540 | 734 170,40 | 1,35 |
| TOYOTA TSUSHO CORP | JPY | 26 500 | 454 772,74 | 0,84 |
| Sociétés d'investissement immobilier (SII) | | | 218 783,16 | 0,40 |
| VICINITY CENTRES | AUD | 173 831 | 218 783,16 | 0,40 |
| Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC) | | | 444 254,26 | 0,82 |
| GPT GROUP | AUD | 79 838 | 211 920,94 | 0,39 |
| STOCKLAND | AUD | 80 144 | 232 333,32 | 0,43 |
| Technologies des soins de santé | | | 279 663,37 | 0,51 |
| PRO MEDICUS LTD | AUD | 1 819 | 279 663,37 | 0,51 |
| Textiles, habillement et produits de luxe | | | 16 985,25 | 0,03 |
| ASICS CORP | JPY | 900 | 16 985,25 | 0,03 |
| Transport maritime | | | 1 037 024,44 | 1,91 |
| KAWASAKI KISEN KAISHA LTD | JPY | 1 000 | 13 681,05 | 0,03 |
| MITSUI OSK LINES | JPY | 10 600 | 354 298,20 | 0,65 |
| NIPPON YUSEN KK | JPY | 14 200 | 454 375,87 | 0,84 |
| SITC INTERNATIONAL HOLDINGS | HKD | 84 000 | 214 669,32 | 0,39 |
| Transport routier et ferroviaire | | | 185 361,87 | 0,34 |
| CENTRAL JAPAN RAILWAY CO | JPY | 5 300 | 95 360,76 | 0,17 |
| MTR CORP | HKD | 27 000 | 90 001,11 | 0,17 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

E1. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | Devise | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| TITRES D'OPC | | | 376 500,00 | 0,69 |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne | | | 376 500,00 | 0,69 |
| Gestion collective | | | 376 500,00 | 0,69 |
| AMDI LABL ISR ACT JPN ETF C | EUR | 37 500 | 376 500,00 | 0,69 |
| INDEMNITÉS SUR TITRES PRÊTÉS | | | 32,14 | 0,00 |
| Total | | | 53 876 011,42 | 99,06 |

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

| Type d'opération | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) | | | |
|------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|-------------|----------------------|-------------|
| | Actif | Passif | Devises à recevoir (+) | | Devises à livrer (-) | |
| | | | Devise | Montant (*) | Devise | Montant (*) |
| Total | | | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|----------------|-----------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| M-TOPIX (TOK) 0325 | 4 | | -380,79 | 67 637,60 |
| OSE TOPIX FUT 0325 | 3 | 9 448,39 | | 507 282,00 |
| Sous-total 1. | | 9 448,39 | -380,79 | 574 919,60 |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | 9 448,39 | -380,79 | 574 919,60 |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) +/- |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|------------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) +/- |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|------------------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) |
|------------------------------|---------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|
| | | Actif | Passif | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | | | |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | | | |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | | | |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | | | |
| Total | | | | |

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

E5. Synthèse de l'inventaire

| | Valeur actuelle présentée au bilan |
|--|------------------------------------|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT) | 53 876 011,42 |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) : | |
| Total opérations à terme de devises | 9 067,60 |
| Total instruments financiers à terme - actions | 9 067,60 |
| Total instruments financiers à terme - taux | 630 976,15 |
| Total instruments financiers à terme - change | -128 114,53 |
| Total instruments financiers à terme - crédit | 43,11 |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions | 43,11 |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises | |
| Autres actifs (+) | 630 976,15 |
| Autres passifs (-) | -128 114,53 |
| Passifs de financement (-) | 43,11 |
| Total = actif net | 54 387 940,64 |

| Libellé de la part | Devise de la part | Nombre de parts | Valeur liquidative |
|----------------------------|-------------------|-----------------|--------------------|
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE I | EUR | 150,188 | 127 547,72 |
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE P | EUR | 817 160,009 | 43,11 |

AMUNDI ACTIONS ASIE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | 0,00 | 0,00 |
| DÉPÔTS | 0,00 | 0,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 51 796 456,49 | 49 682 895,89 |
| Actions et valeurs assimilées | 51 790 489,60 | 48 896 581,20 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 51 790 489,60 | 48 896 581,20 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 0,00 | 0,00 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | -29,54 | 719 517,14 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | -29,54 | 719 517,14 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 5 996,43 | 66 797,55 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 5 996,43 | 66 797,55 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| CRÉANCES | 90 308,71 | 142 670,96 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 90 308,71 | 142 670,96 |
| COMPTE FINANCIERS | 287 409,38 | 1 371 851,96 |
| Liquidités | 287 409,38 | 1 371 851,96 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 52 174 174,58 | 51 197 418,81 |

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 50 479 124,73 | 49 398 305,08 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 943 585,21 | 206 287,67 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | 635 323,65 | 806 104,38 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 52 058 033,59 | 50 410 697,13 |
| * Montant représentatif de l'actif net | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 5 996,43 | 543 811,86 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 505 181,96 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 505 181,96 |
| Instruments financiers à terme | 5 996,43 | 38 629,90 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 5 996,43 | 38 629,90 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| DETTES | 110 144,56 | 242 909,82 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 110 144,56 | 242 909,82 |
| COMPTES FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DU PASSIF | 52 174 174,58 | 51 197 418,81 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| OSE TOPIX FUT 0324 | 603 725,44 | 0,00 |
| M-TOPIX (TOK) 0324 | 332 048,99 | 0,00 |
| M-TOPIX (TOK) 0323 | 0,00 | 13 441,59 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| OSE TOPIX FUT 0323 | 0,00 | 1 344 158,61 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|---------------------|---------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 5 340,12 | 1 684,62 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 1 330 390,43 | 1 509 797,62 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 2 411,01 | 2 807,92 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (1) | 1 338 141,56 | 1 514 290,16 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 3 097,38 | 0,00 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 3 285,36 | 3 614,19 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (2) | 6 382,74 | 3 614,19 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 1 331 758,82 | 1 510 675,97 |
| Autres produits (3) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 674 630,35 | 692 682,71 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 657 128,47 | 817 993,26 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | -21 804,82 | -11 888,88 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | 0,00 | 0,00 |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 635 323,65 | 806 104,38 |

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010187393 - Part AMUNDI ACTIONS ASIE I : Taux de frais maximum de 1,00%

FR0010176891 - Part AMUNDI ACTIONS ASIE P : Taux de frais maximum de 1,50%

Swing pricing

Mécanisme du Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|-----------------------------|-----------------------------|---|
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE I | Capitalisation | Capitalisation |
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE P | Capitalisation | Capitalisation |

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 50 410 697,13 | 56 549 786,40 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 1 025 140,64 | 1 374 014,33 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -4 147 128,77 | -3 193 425,27 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 4 941 580,18 | 2 439 319,60 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -1 377 270,79 | -1 462 977,55 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 274 669,71 | 168 339,66 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -63 828,80 | -148 644,27 |
| Frais de transactions | -75 743,89 | -58 098,89 |
| Différences de change | -3 511 763,00 | -1 425 208,72 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 3 882 989,14 | -4 589 609,18 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>8 865 893,13</i> | <i>4 982 903,99</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>-4 982 903,99</i> | <i>-9 572 513,17</i> |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | 41 563,57 | -60 792,24 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>3 018,95</i> | <i>-38 544,62</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>38 544,62</i> | <i>-22 247,62</i> |
| Distribution de l'exercice précédent sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice précédent sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 657 128,47 | 817 993,26 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 52 058 033,59 | 50 410 697,13 |

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|-------------------|-------------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Actions | 935 774,43 | 1,80 |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 935 774,43 | 1,80 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 0,00 | 0,00 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 287 409,38 | 0,55 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 287 409,38 | 0,55 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 JPY | | Devise 2 AUD | | Devise 3 HKD | | Devise N Autre(s) | |
|--|-----------------|-------|-----------------|-------|-----------------|------|----------------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 33 957 672,72 | 65,23 | 11 957 450,24 | 22,97 | 3 254 767,03 | 6,25 | 2 620 599,61 | 5,03 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 29,54 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 67 383,13 | 0,13 | 20 192,14 | 0,04 | 1 733,44 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 248 255,12 | 0,48 | 13 389,21 | 0,03 | 4 001,39 | 0,01 | 16 047,12 | 0,03 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 1 000,45 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 935 774,43 | 1,80 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Ventes à règlement différé | 1 000,00 |
| | Dépôts de garantie en espèces | 12 665,64 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 76 629,60 |
| | Autres créances | 13,47 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 90 308,71 |
| DETTES | | |
| | Achats à règlement différé | 1 000,45 |
| | Frais de gestion fixe | 81 170,34 |
| | Autres dettes | 27 973,77 |
| TOTAL DES DETTES | | 110 144,56 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | -19 835,85 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|-------------|---------------|
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE I | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 1,518 | 160 763,00 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -10,077 | -1 091 726,93 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -8,559 | -930 963,93 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 163,903 | |
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE P | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 23 452,298 | 864 377,64 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -82 990,197 | -3 055 401,84 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -59 537,899 | -2 191 024,20 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 860 186,020 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|------------|
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE I | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Part AMUNDI ACTIONS ASIE P | |
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | | 29/12/2023 |
|---------------------------------------|--|------------|
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE I | | |
| Commissions de garantie | | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | | 182 269,74 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | | 1,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | | 0,00 |
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE P | | |
| Commissions de garantie | | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | | 492 360,61 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | | 1,50 |
| Rétrocessions des frais de gestion | | 0,00 |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|-----------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | 635 323,65 | 806 104,38 |
| Acomptes versés sur résultat de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 635 323,65 | 806 104,38 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 284 635,07 | 344 244,05 |
| Total | 284 635,07 | 344 244,05 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE P | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 350 688,58 | 461 860,33 |
| Total | 350 688,58 | 461 860,33 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 943 585,21 | 206 287,67 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 943 585,21 | 206 287,67 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|------------------|
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE I | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 338 235,92 | 72 736,76 |
| Total | 338 235,92 | 72 736,76 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE P | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 605 349,29 | 133 550,91 |
| Total | 605 349,29 | 133 550,91 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 30/12/2019 | 30/12/2020 | 30/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Actif net Global en EUR | 56 614 441,37 | 55 008 553,14 | 56 549 786,40 | 50 410 697,13 | 52 058 033,59 |
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE I en EUR | | | | | |
| Actif net | 19 602 561,37 | 18 734 051,02 | 20 011 471,48 | 17 869 366,22 | 18 704 330,11 |
| Nombre de titres | 193,570 | 187,213 | 178,838 | 172,462 | 163,903 |
| Valeur liquidative unitaire | 101 268,59 | 100 068,10 | 111 897,20 | 103 613,35 | 114 118,29 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 3 040,51 | 161,54 | 7 175,66 | 421,75 | 2 063,63 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 1 714,62 | 1 254,61 | 1 591,36 | 1 996,05 | 1 736,60 |
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE P en EUR | | | | | |
| Actif net | 37 011 880,00 | 36 274 502,12 | 36 538 314,92 | 32 541 330,91 | 33 353 703,48 |
| Nombre de titres | 1 054 651,299 | 1 050 975,242 | 951 456,653 | 919 723,919 | 860 186,020 |
| Valeur liquidative unitaire | 35,09 | 34,51 | 38,40 | 35,38 | 38,77 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 1,05 | 0,05 | 2,46 | 0,14 | 0,70 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | 0,44 | 0,28 | 0,36 | 0,50 | 0,40 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|----------------------|--------------|
| Actions et valeurs assimilées | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| AUSTRALIE | | | | |
| ARISTOCRAT LEISURE | AUD | 12 796 | 321 730,52 | 0,62 |
| AUST AND NZ BANKING GROUP | AUD | 21 717 | 346 720,77 | 0,66 |
| BHP GROUP LTD | AUD | 59 316 | 1 841 762,33 | 3,54 |
| BRAMBLES LTD | AUD | 28 708 | 240 484,38 | 0,46 |
| COCHLEAR LIMITED | AUD | 1 792 | 329 666,36 | 0,64 |
| COLES GROUP LTD | AUD | 29 667 | 294 384,00 | 0,56 |
| COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA | AUD | 18 341 | 1 263 018,89 | 2,43 |
| CSL LTD | AUD | 5 081 | 897 110,98 | 1,72 |
| DEXUS | AUD | 51 907 | 245 545,61 | 0,47 |
| FORTESCUE METALS GROUP | AUD | 29 962 | 535 566,30 | 1,03 |
| GENERAL PROPERTY TRUST | AUD | 92 812 | 265 257,18 | 0,51 |
| GOODMAN GRP UNIT | AUD | 5 281 | 82 296,57 | 0,16 |
| MACQUARIE GROUP | AUD | 2 298 | 259 919,40 | 0,50 |
| NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD | AUD | 43 142 | 815 799,96 | 1,57 |
| ORIGIN ENERGY | AUD | 47 178 | 246 131,94 | 0,47 |
| PILBARA MINERALS LTD | AUD | 91 570 | 222 789,82 | 0,43 |
| QBE INSURANCE GROUP | AUD | 33 343 | 304 161,87 | 0,58 |
| REA GROUP | AUD | 1 959 | 218 583,72 | 0,42 |
| RIO TINTO LIMITED EX CRA LTD | AUD | 4 976 | 415 793,04 | 0,80 |
| SANTOS LIMITED AUD0.25 | AUD | 8 129 | 38 053,60 | 0,07 |
| STOCKLAND | AUD | 99 525 | 272 795,52 | 0,52 |
| TELSTRA CORP LIMITED | AUD | 114 268 | 278 717,89 | 0,54 |
| TRANSURBAN GROUP | AUD | 42 056 | 355 148,88 | 0,68 |
| VICINITY CENTRES | AUD | 174 193 | 218 879,91 | 0,42 |
| WESFARMERS LTD | AUD | 11 157 | 391 987,29 | 0,75 |
| WESTPAC BKG CORP | AUD | 24 734 | 348 879,03 | 0,67 |
| WOODSIDE ENERGY GROUP LTD | AUD | 28 084,000000 4 | 537 285,91 | 1,04 |
| WOOLWORTHS | AUD | 7 723 | 176 959,55 | 0,34 |
| TOTAL AUSTRALIE | | | 11 765 431,22 | 22,60 |
| BERMUDES | | | | |
| JARDINE MATHESON HOLDINGS LTD | USD | 600 | 22 380,52 | 0,04 |
| TOTAL BERMUDES | | | 22 380,52 | 0,04 |
| CHINE | | | | |
| FUTU HOLDINGS LTD-ADR | USD | 2 000 | 98 063,00 | 0,19 |
| TOTAL CHINE | | | 98 063,00 | 0,19 |
| HONG-KONG | | | | |
| AIA GROUP | HKD | 135 200 | 1 066 115,09 | 2,05 |
| BANK OF CHINA HONG KONG HOLDINGS | HKD | 104 500 | 256 715,10 | 0,49 |
| GENTING SINGAPORE LTD | SGD | 328 700 | 225 260,42 | 0,43 |
| HANG LUNG PROPERTIES LTD | HKD | 149 000 | 187 851,40 | 0,36 |
| HANG SENG BANK LTD | HKD | 8 000 | 84 405,20 | 0,16 |
| HENDERSON LAND DEVELOPMENT | HKD | 24 000 | 66 884,52 | 0,13 |
| HKG EXCHANGES AND CLEARING | HKD | 15 573 | 483 622,33 | 0,93 |
| HKT LTD | HKD | 29 000 | 31 319,38 | 0,06 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---------------------------------|--------|---------------------|---------------------|-------------|
| HONGKONG&CHINA GAS HKD0,25 | HKD | 201 924 | 139 922,77 | 0,27 |
| SWIRE PACIFIC CL A | HKD | 27 500 | 210 636,40 | 0,41 |
| SWIRE PROPERTIES | HKD | 98 000 | 179 424,78 | 0,35 |
| TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD | HKD | 500 | 5 391,20 | 0,01 |
| THE LINK REIT | HKD | 11 500 | 58 434,15 | 0,11 |
| TOTAL HONG-KONG | | | 2 995 982,74 | 5,76 |
| ILES CAIMANS | | | | |
| BUDWEISER BREWING CO APAC LT | HKD | 108 200 | 183 304,83 | 0,35 |
| CK HUTCHISON HOLDINGS LTD | HKD | 22 500 | 109 113,19 | 0,21 |
| GRAB HOLDINGS LTD - CL A | USD | 35 700 | 105 019,01 | 0,20 |
| SANDS CHINA LTD | HKD | 400 | 1 059,12 | 0,00 |
| SITC INTL HOLDINGS | HKD | 122 000 | 190 567,57 | 0,37 |
| TOTAL ILES CAIMANS | | | 589 063,72 | 1,13 |
| JAPON | | | | |
| ADVANTEST | JPY | 1 200 | 36 721,10 | 0,07 |
| AEON | JPY | 13 700 | 275 380,84 | 0,53 |
| AISIN CORPORATION | JPY | 500 | 15 734,24 | 0,03 |
| AJINOMOTO CO INC JPY50 | JPY | 7 900 | 274 151,57 | 0,53 |
| ASAHI GROUP HOLDINGS | JPY | 4 600 | 154 291,91 | 0,30 |
| ASTELLAS PHARMA | JPY | 2 800 | 30 114,83 | 0,05 |
| BAYCURRENT CONSULTING-REGS | JPY | 3 700 | 116 858,25 | 0,22 |
| BRIDGESTONE CORP JPY50 | JPY | 11 000 | 409 798,42 | 0,79 |
| CANON INC JPY50 | JPY | 8 650 | 199 751,21 | 0,39 |
| CAPCOM CO LTD | JPY | 4 800 | 139 504,98 | 0,27 |
| CENTRAL JAPAN RAILWAY CO | JPY | 5 500 | 125 746,36 | 0,25 |
| CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD | JPY | 16 400 | 558 872,16 | 1,07 |
| DAIFUKU | JPY | 12 300 | 223 818,26 | 0,43 |
| DAI-ICHI LIFE INSURANCE | JPY | 100 | 1 908,65 | 0,00 |
| DAIICHI SANKYO | JPY | 3 800 | 93 860,68 | 0,18 |
| DAIKIN INDUSTRIES | JPY | 1 600 | 234 600,66 | 0,45 |
| DAI NIPPON PRINTNG JPY50 | JPY | 1 500 | 39 930,47 | 0,08 |
| DAITO TRUST CONSTRUCTION CO LTD | JPY | 1 800 | 187 739,22 | 0,36 |
| DAIWA HOUSE INDS | JPY | 20 300 | 553 212,55 | 1,06 |
| DENSO CORP | JPY | 11 000 | 149 253,64 | 0,29 |
| DISCO | JPY | 540 | 120 497,58 | 0,23 |
| FAST RETAILING | JPY | 1 900 | 424 094,16 | 0,81 |
| FUJI ELECTRIC | JPY | 5 700 | 220 676,83 | 0,42 |
| FUJIFILM HOLDING | JPY | 300 | 16 215,23 | 0,03 |
| FUJI HEAVY INDUSTRIES | JPY | 24 600 | 405 815,26 | 0,78 |
| FUJITSU JPY50 | JPY | 1 600 | 217 147,23 | 0,42 |
| GLP J-REIT | JPY | 71 | 63 635,49 | 0,12 |
| HAMAMATSU PHOTONICS | JPY | 8 400 | 310 793,57 | 0,60 |
| HIKARI TSUSHIN INC | JPY | 1 400 | 208 803,27 | 0,40 |
| HITACHI CONSTRUCTION MACHINERY | JPY | 800 | 19 020,16 | 0,03 |
| HITACHI JPY50 | JPY | 9 400 | 609 836,69 | 1,17 |
| HONDA MOTOR CO JPY50 | JPY | 49 400 | 461 982,65 | 0,88 |
| HOYA PENTAX | JPY | 5 100 | 573 408,39 | 1,10 |
| HULIC CO LTD | JPY | 37 500 | 353 207,13 | 0,68 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--------------------------------------|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| INPEX - SHS | JPY | 29 200 | 354 755,04 | 0,68 |
| ISUZU MOTORS | JPY | 14 800 | 171 451,90 | 0,33 |
| JAPAN AIR LINES | JPY | 8 700 | 154 009,31 | 0,29 |
| JAPAN POST BANK COLTD | JPY | 11 000 | 100 765,50 | 0,19 |
| JAPAN POST INSURANCE COLTD | JPY | 5 700 | 91 048,74 | 0,18 |
| JFE HOLDINGS INC | JPY | 600 | 8 372,67 | 0,02 |
| KAJIMA CORP | JPY | 2 700 | 40 587,84 | 0,08 |
| KAO CORP | JPY | 5 300 | 196 095,94 | 0,38 |
| KAWASAKI KISEN KAISHA LTD | JPY | 5 200 | 200 688,95 | 0,39 |
| KDDI CORP | JPY | 28 100 | 804 137,54 | 1,55 |
| KEYENCE CORP | JPY | 1 100 | 435 902,02 | 0,84 |
| KIKKOMAN CORP | JPY | 1 000 | 55 077,83 | 0,11 |
| KINTETSU GROUP HOLDINGS CO | JPY | 700 | 19 969,38 | 0,03 |
| KIRIN HOLDINGS CO. LTD | JPY | 9 400 | 123 886,20 | 0,24 |
| KOMATSU JPY50 | JPY | 14 100 | 331 722,38 | 0,64 |
| KUBOTA CORP | JPY | 4 000 | 54 159,22 | 0,11 |
| KYOWA KIRIN CO., LTD. | JPY | 8 600 | 130 020,41 | 0,25 |
| LASERTEC | JPY | 560 | 132 783,87 | 0,26 |
| MATSUMOTOKIYOSHI HLDGS.CO.LTD | JPY | 4 300 | 68 493,88 | 0,14 |
| MAZDA MOTOR CORP | JPY | 40 500 | 393 606,47 | 0,76 |
| MEIJI HOLDINGS CO LTD | JPY | 1 100 | 23 500,26 | 0,04 |
| MITSUBISHI ELECTRIC CORP | JPY | 1 400 | 17 852,77 | 0,03 |
| MITSUBISHI HC CAPITAL INC. | JPY | 61 600 | 372 052,05 | 0,71 |
| MITSUBISHI HVY IND JPY50 | JPY | 200 | 10 514,16 | 0,02 |
| MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC | JPY | 103 900 | 802 978,12 | 1,54 |
| MITSUI & CO Y50 | JPY | 19 970 | 674 923,83 | 1,29 |
| MITSUI FUDOSAN CO JPY50 | JPY | 1 200 | 26 471,04 | 0,05 |
| MITSUI OSK LINES | JPY | 15 200 | 437 984,18 | 0,84 |
| MIZUHO FIN GROUP INC | JPY | 19 940 | 306 871,97 | 0,59 |
| MS&AD INSURANCE GROUP HOLDINGS | JPY | 10 000 | 353 789,23 | 0,68 |
| MURATA MFG CO | JPY | 14 700 | 280 665,35 | 0,54 |
| NEC CORP JPY50 | JPY | 3 200 | 170 451,65 | 0,33 |
| NEC ELECTRONICS CORP | JPY | 39 500 | 642 290,76 | 1,24 |
| NINTENDO CO LTD | JPY | 16 240 | 762 376,63 | 1,46 |
| NIPPON PAINT CO LTD | JPY | 4 400 | 31 997,96 | 0,06 |
| NIPPON STEEL AND SUMITOMO META | JPY | 12 100 | 249 317,43 | 0,48 |
| NIPPON TEL&TEL CP JPY50000 | JPY | 685 500 | 753 455,28 | 1,45 |
| NIPPON YUSEN KK | JPY | 17 200 | 479 594,28 | 0,92 |
| NISSAN MOTOR CO | JPY | 43 500 | 153 787,32 | 0,29 |
| NISSIN FOODS HOLDINGS CO. LTD | JPY | 8 820 | 276 876,88 | 0,53 |
| NITTO DENKO CORP | JPY | 3 700 | 249 011,23 | 0,48 |
| NOMURA HOLDINGS INC | JPY | 7 600 | 30 916,82 | 0,06 |
| NOMURA REAL HLDG | JPY | 1 400 | 33 124,52 | 0,07 |
| NOMURA RESEARCH INSTITUTE LTD | JPY | 1 000 | 26 161,01 | 0,05 |
| OBAYASHI CORP | JPY | 3 000 | 23 347,79 | 0,04 |
| OBIC | JPY | 2 340 | 362 658,20 | 0,70 |
| ODAKYU ELECTRIC RAILWAY CO LTD | JPY | 15 200 | 208 568,51 | 0,40 |
| OLYMPUS CORP | JPY | 21 100 | 274 652,65 | 0,53 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|-------------------------------------|--------|---------------------|-----------------|-------------|
| ONO PHARMACEUTICAL | JPY | 21 900 | 351 495,28 | 0,67 |
| OPEN HOUSE | JPY | 4 400 | 117 410,05 | 0,23 |
| ORACLE CORPORATION JAPAN | JPY | 2 500 | 173 354,17 | 0,33 |
| ORIENTAL LAND CO | JPY | 8 100 | 271 326,23 | 0,53 |
| ORIX CORP | JPY | 16 850 | 285 491,20 | 0,55 |
| OSAKA GAS CO | JPY | 300 | 5 636,00 | 0,01 |
| OSAKA SECURITIES EXCHANGE | JPY | 9 400 | 178 873,44 | 0,34 |
| OTSUKA | JPY | 2 800 | 103 830,06 | 0,20 |
| OTSUKA HOLDINGS CO. | JPY | 7 500 | 253 046,06 | 0,48 |
| PANASONIC HOLDINGS | JPY | 5 700 | 50 778,58 | 0,10 |
| PAN PACIFIC INTERNATIONAL | JPY | 1 000 | 21 459,56 | 0,04 |
| RECRUIT HOLDINGS COLTD | JPY | 19 600 | 745 565,20 | 1,44 |
| SCSK | JPY | 900 | 16 052,56 | 0,03 |
| SECOM CO | JPY | 3 100 | 200 819,72 | 0,39 |
| SEKISUI CHEMICAL | JPY | 13 500 | 175 036,68 | 0,34 |
| SEKISUI HOUSE | JPY | 22 400 | 447 542,74 | 0,86 |
| SEVEN AND I | JPY | 600 | 21 414,90 | 0,05 |
| SHIMADZU CORP | JPY | 6 800 | 170 997,70 | 0,33 |
| SHIMANO INC | JPY | 1 800 | 250 720,85 | 0,48 |
| SHIN-ETSU CHEM CO JPY50 | JPY | 27 900 | 1 053 102,19 | 2,02 |
| SHIONOGI & CO LTD | JPY | 11 600 | 503 041,59 | 0,97 |
| SHISEIDO CO | JPY | 2 900 | 78 660,37 | 0,15 |
| SHIZUOKA FINANCIAL GROUP | JPY | 19 400 | 147 888,49 | 0,28 |
| SMC CORP | JPY | 700 | 338 300,59 | 0,65 |
| SOFTBANK CORP | JPY | 24 500 | 274 992,03 | 0,53 |
| SOFTBANK GROUP CORP | JPY | 3 800 | 152 547,84 | 0,29 |
| SOMP JP NIPNKOA | JPY | 6 100 | 268 343,97 | 0,51 |
| SONY GROUP CORPORATION. | JPY | 8 650 | 739 962,36 | 1,42 |
| SQUARE ENIX HOLDINGS CO LTD | JPY | 2 500 | 80 744,45 | 0,16 |
| SUMCO CORPORATION | JPY | 6 100 | 82 281,51 | 0,16 |
| SUMITOMO ELEC INDS JPY50 | JPY | 2 000 | 22 907,63 | 0,04 |
| SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC | JPY | 14 000 | 614 442,46 | 1,18 |
| SUMITOMO MITSUI TRUST HOLDINGS | JPY | 7 400 | 127 739,22 | 0,24 |
| SUZUKI MOTOR CORP | JPY | 3 900 | 150 093,77 | 0,29 |
| SYSMEX CORP | JPY | 900 | 45 114,83 | 0,08 |
| T&D HOLDINGS INC | JPY | 2 500 | 35 731,37 | 0,07 |
| TAKEDA CHEM INDS JPY50 | JPY | 9 400 | 243 095,18 | 0,46 |
| TERUMO CORP JPY50 | JPY | 4 800 | 141 525,90 | 0,27 |
| TIS INC | JPY | 7 400 | 146 668,79 | 0,28 |
| TOKIO MARINE HOLDINGS | JPY | 16 700 | 375 952,41 | 0,72 |
| TOKYO ELECTRON JPY50 | JPY | 5 076 | 817 774,82 | 1,57 |
| TOKYO GAS CO | JPY | 18 800 | 388 328,66 | 0,74 |
| TOPPAN INC | JPY | 700 | 17 571,45 | 0,04 |
| TOYOTA INDUSTRIES CORP | JPY | 700 | 51 352,39 | 0,09 |
| TOYOTA MOTOR | JPY | 109 570 | 1 810 672,91 | 3,48 |
| TOYOTA TSUSHO CORP | JPY | 8 900 | 471 684,10 | 0,91 |
| YAHOO JAPAN CORP | JPY | 48 100 | 153 327,19 | 0,30 |
| YAKULT HONSHA CO LTD | JPY | 8 100 | 163 643,15 | 0,32 |

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| YAMAHA MOTOR CO | JPY | 35 100 | 282 013,59 | 0,54 |
| YASKAWA ELETRIC CORPORATION | JPY | 4 900 | 184 109,47 | 0,35 |
| YOKOGAWA ELECTRIC CORP | JPY | 16 400 | 281 319,21 | 0,54 |
| ZOZO,INC. | JPY | 7 000 | 141 777,24 | 0,27 |
| TOTAL JAPON | | | 33 957 672,72 | 65,23 |
| NOUVELLE-ZELANDE | | | | |
| EBOS GROUP LTD | NZD | 4 538 | 92 035,53 | 0,18 |
| MERIDIAN ENERGY LTD | NZD | 69 241 | 219 147,13 | 0,42 |
| SPARK NEW ZEALAND | NZD | 720 | 2 130,71 | 0,00 |
| XERO LTD | AUD | 2 776 | 192 019,02 | 0,37 |
| TOTAL NOUVELLE-ZELANDE | | | 505 332,39 | 0,97 |
| SINGAPOUR | | | | |
| CYCLE & CARRIAGE LTD | SGD | 9 100 | 185 592,11 | 0,35 |
| DBS GROUP HOLDINGS LTD LOCAL | SGD | 26 586 | 608 715,91 | 1,17 |
| KEPPEL CORP. LTD | SGD | 50 500 | 244 678,59 | 0,47 |
| MAPLETREE COMMERCIAL TRUST | SGD | 66 100 | 71 119,11 | 0,14 |
| OVS CHIN BANKING NEW | SGD | 19 064 | 169 841,01 | 0,33 |
| SEA LTD-ADR | USD | 2 400 | 87 675,60 | 0,17 |
| SINGAPORE EXCHANGE LTD | SGD | 33 900 | 228 369,65 | 0,44 |
| SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS | SGD | 19 900 | 33 684,90 | 0,06 |
| UNITED OVS BANK | SGD | 11 637 | 226 886,41 | 0,44 |
| TOTAL SINGAPOUR | | | 1 856 563,29 | 3,57 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 51 790 489,60 | 99,49 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées | | | 51 790 489,60 | 99,49 |
| Indemnités sur titres prêtés | | | -29,54 | 0,00 |
| Instruments financier à terme | | | | |
| Engagements à terme fermes | | | | |
| Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | | |
| M-TOPIX (TOK) 0324 | JPY | -22 | -2 977,48 | -0,01 |
| OSE TOPIX FUT 0324 | JPY | 4 | 5 996,43 | 0,01 |
| TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | 3 018,95 | 0,00 |
| TOTAL Engagements à terme fermes | | | 3 018,95 | 0,00 |
| TOTAL Instruments financier à terme | | | 3 018,95 | 0,00 |
| Appel de marge | | | | |
| APPEL MARGE CACEIS | JPY | -473 250 | -3 018,95 | 0,00 |
| TOTAL Appel de marge | | | -3 018,95 | 0,00 |
| Créances | | | 90 308,71 | 0,17 |
| Dettes | | | -110 144,56 | -0,21 |
| Comptes financiers | | | 287 409,38 | 0,55 |
| Actif net | | | 52 058 033,59 | 100,00 |

| | | | |
|-----------------------------|-----|-------------|------------|
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE I | EUR | 163,903 | 114 118,29 |
| Parts AMUNDI ACTIONS ASIE P | EUR | 860 186,020 | 38,77 |

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Annexe(s)

Produit**AMUNDI ACTIONS ASIE - P (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010176891 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF .

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS ASIE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS ASIE, vous investissez dans des actions des pays développés d'Asie (à savoir le Japon, l'Australie, Hong-Kong, Singapour et la Nouvelle-Zélande).

L'objectif est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure à celle de son indice de référence, le MSCI Pacific (dividendes réinvestis), représentatif des principales valeurs cotées sur les places financières des pays développés d'Asie ou d'Asie-Pacifique, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne les entreprises dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont sous-évaluées par le marché. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

La gestion active de ce fonds peut entraîner des frais de transaction significatifs qui auront un impact sur la performance.

L'OPC est géré activement en investissant essentiellement dans des OPC de gestion active. Par construction, les paris spécifiques propres à chaque OPC sous-jacent peuvent être atténués par la diversification des stratégies. Il en ressort que le fonds est plus proche de son indicateur de référence que les OPC dans lesquels il investit. Ainsi la proximité attendue avec l'indicateur de référence n'est pas la conséquence d'une contrainte de gestion, mais de processus d'investissement visant à la diversification des risques.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS ASIE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS ASIE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictée avec précision.

| Période de détention recommandée : 5 ans | | | |
|--|---|------------------|------------------|
| Investissement 10 000 EUR | | | |
| Scénarios | Si vous sortez après | | |
| | 1 an | 5 ans | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | €3 520 -64,8% | €3 050 -21,1% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | €8 400 -16,0% | €9 150 -1,8% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | €10 200 2,0% | €11 820 3,4% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | €12 730 27,3% | €13 860 6,7% |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2019 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014.

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

| Scénarios | Si vous sortez après | |
|-------------------------------|----------------------|--------|
| | 1 an | 5 ans* |
| Coûts totaux | €404 | €1 215 |
| Incidence des coûts annuels** | 4,1% | 2,2% |

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,57% avant déduction des coûts et de 3,40% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

| | Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | Jusqu'à 250 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0,00 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 1,47% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 143,52 EUR |
| Coûts de transaction | 0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes. | 10,82 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit. | 0,00 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS ASIE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit**AMUNDI ACTIONS ASIE - I (C)**

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010187393 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l' AMF .

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI ACTIONS ASIE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant à AMUNDI ACTIONS ASIE, vous investissez dans des actions des pays développés d'Asie (à savoir le Japon, l'Australie, Hong-Kong, Singapour et la Nouvelle-Zélande).

L'objectif est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure à celle de son indice de référence, le MSCI Pacific (dividendes réinvestis), représentatif des principales valeurs cotées sur les places financières des pays développés d'Asie ou d'Asie-Pacifique, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne les entreprises dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont sous-évaluées par le marché. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

La gestion active de ce fonds peut entraîner des frais de transaction significatifs qui auront un impact sur la performance.

L'OPC est géré activement en investissant essentiellement dans des OPC de gestion active. Par construction, les paris spécifiques propres à chaque OPC sous-jacent peuvent être atténués par la diversification des stratégies. Il en ressort que le fonds est plus proche de son indicateur de référence que les OPC dans lesquels il investit. Ainsi la proximité attendue avec l'indicateur de référence n'est pas la conséquence d'une contrainte de gestion, mais de processus d'investissement visant à la diversification des risques.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI ACTIONS ASIE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI ACTIONS ASIE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictée avec précision.

| Période de détention recommandée : 5 ans | | | |
|--|---|------------------|------------------|
| Investissement 10 000 EUR | | | |
| Scénarios | Si vous sortez après | | |
| | 1 an | 5 ans | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | €3 520 -64,8% | €3 050 -21,1% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | €8 440 -15,6% | €9 360 -1,3% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | €10 260 2,6% | €12 110 3,9% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | €12 790 27,9% | €14 180 7,2% |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2017 et le 29/07/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2017 et le 26/07/2018.

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR

| Scénarios | 1 an | Si vous sortez après 5 ans* |
|-------------------------------|------|-----------------------------|
| Coûts totaux | €353 | €907 |
| Incidence des coûts annuels** | 3,6% | 1,6% |

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,54% avant déduction des coûts et de 3,90% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,50% du montant investi / 250 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

| | Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Cela comprend des coûts de distribution de 2,50% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | Jusqu'à 250 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0,00 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 0,95% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année. | 92,82 EUR |
| Coûts de transaction | 0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes. | 10,82 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit. | 0,00 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI ACTIONS ASIE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
AMUNDI ACTIONS ASIE

Identifiant d'entité juridique :
969500F7VABTYO6GD673

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

● ● Oui

● Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **42,44 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **MSCI PACIFIC (VALO J / TX CHANGE BLOOMBERG 11H J / CALCUL JAPON)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,163 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **-0,028 (D)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,223 (D) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de -0,01 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives
correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements

| Investissement s les plus importants | Secteur | Sous-secteur | Pays | % d'actifs |
|--------------------------------------|----------------|---------------|-------|------------|
| TOYOTA MOTOR | Conso Cyclique | Automobiles & | Japon | 3,15 % |

du produit financier
au cours de la
période de
référence, à savoir:
du 01/01/2024 au
31/12/2024

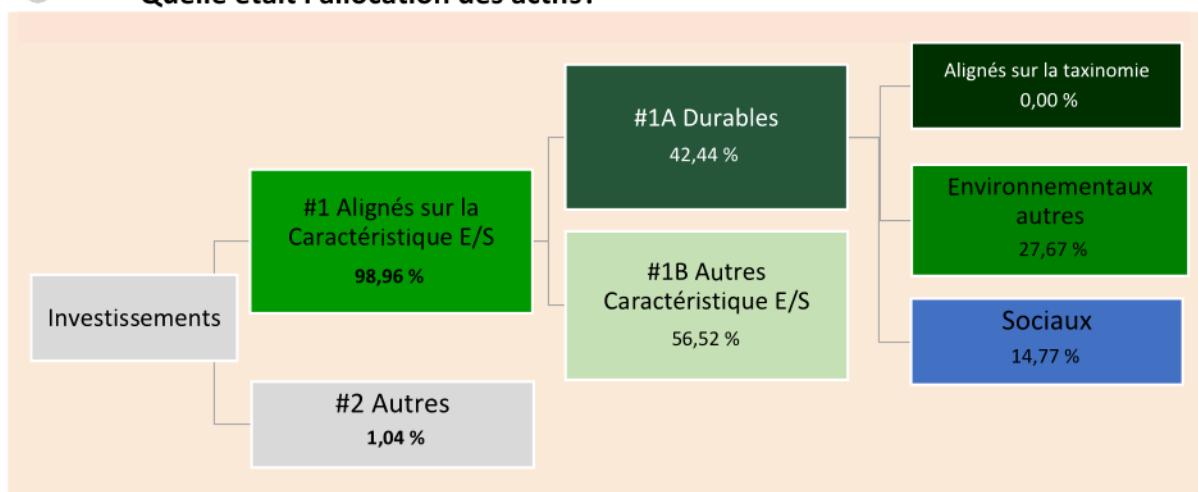
| CORP | | Composants | | |
|-------------------------|---------------------------|--|-----------|--------|
| COMMONWEALTH BK AUST | Finance | Banques | Australie | 3,12 % |
| MITSUBISHI UFJ FIN | Finance | Banques | Japon | 2,81 % |
| SONY GROUP CORP (JT) | Conso Cyclique | Biens de conso. durables & vêtement | Japon | 2,35 % |
| BHP GROUP LTD | Matériaux | Métaux et mines. | Australie | 2,23 % |
| HITACHI LTD | Industrie | Biens d'équipement | Japon | 1,90 % |
| RECRUIT HOLDINGS CO LTD | Industrie | Services commerciaux & professionnels | Japon | 1,89 % |
| TOKYO ELECTRON LTD | Technologies de l'info. | Semi-conducteurs & Equipement de fabrication | Japon | 1,75 % |
| SHIN-ETSU CHEMICAL | Matériaux | Chimie | Japon | 1,70 % |
| KDDI CORP | Services de communication | Services télécom | Japon | 1,66 % |
| SUMITOMO MITSUI FINAN | Finance | Banques | Japon | 1,55 % |
| CSL LTD | Santé | Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie | Australie | 1,49 % |
| AIA GROUP LTD | Finance | Assurance | Hong Kong | 1,42 % |
| FAST RETAILING | Conso Cyclique | Consumer Discretionary Distribution & Retail | Japon | 1,40 % |
| MITSUI & CO LTD | Industrie | Biens d'équipement | Japon | 1,36 % |



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :**

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisées?***

| <i>Secteur</i> | <i>Sous-Secteur</i> | <i>% d'actifs</i> |
|----------------------------------|---|--------------------------|
| <i>Finance</i> | <i>Banques</i> | 14,92 % |
| <i>Industrie</i> | <i>Biens d'équipement</i> | 10,20 % |
| <i>Conso Cyclique</i> | <i>Automobiles & Composants</i> | 7,36 % |
| <i>Finance</i> | <i>Assurance</i> | 5,42 % |
| <i>Santé</i> | <i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i> | 5,07 % |
| <i>Matériaux</i> | <i>Métaux et mines.</i> | 4,49 % |
| <i>Finance</i> | <i>Services financiers</i> | 4,36 % |
| <i>Services de communication</i> | <i>Services télécom</i> | 4,24 % |
| <i>Technologies de l'info.</i> | <i>Technologie, Matériel et équipement</i> | 4,17 % |

| | | |
|----------------------------------|---|--------|
| <i>Technologies de l'info.</i> | <i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i> | 3,61 % |
| <i>Conso Cyclique</i> | <i>Biens de conso. durables & vêtement</i> | 3,46 % |
| <i>Matériaux</i> | <i>Chimie</i> | 2,99 % |
| <i>Industrie</i> | <i>Services commerciaux & professionnels</i> | 2,95 % |
| <i>Industrie</i> | <i>Transports</i> | 2,88 % |
| <i>Services de communication</i> | <i>Médias et Divertissement</i> | 2,67 % |
| <i>Technologies de l'info.</i> | <i>Logiciels & Services Informatiques</i> | 2,61 % |
| <i>Santé</i> | <i>Services & Equipements de Santé</i> | 2,46 % |
| <i>Conso Cyclique</i> | <i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i> | 2,27 % |
| <i>Conso non Cyclique</i> | <i>Alimentation, Boisson & Tabac</i> | 2,24 % |
| <i>Immobilier</i> | <i>REITs</i> | 2,04 % |
| <i>Immobilier</i> | <i>Foncières / Développeurs immobiliers</i> | 1,70 % |
| <i>Conso Cyclique</i> | <i>Services à la consommation</i> | 1,47 % |
| <i>Conso non Cyclique</i> | <i>Consumer Staples Distribution & Retail</i> | 1,38 % |
| <i>Énergie</i> | <i>Pétrole et Gaz</i> | 1,22 % |

| | | |
|---------------------------|---|--------|
| <i>Services publics</i> | <i>Services publics de gaz</i> | 0,78 % |
| <i>Finance</i> | <i>Fonds</i> | 0,70 % |
| <i>Conso non Cyclique</i> | <i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i> | 0,50 % |
| <i>Services publics</i> | <i>Multi-Utilitaires</i> | 0,42 % |
| <i>Services publics</i> | <i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i> | 0,38 % |
| <i>Autres</i> | <i>Autres</i> | 0,00 % |
| <i>Liquidités</i> | <i>Liquidités</i> | 1,04 % |

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,00 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

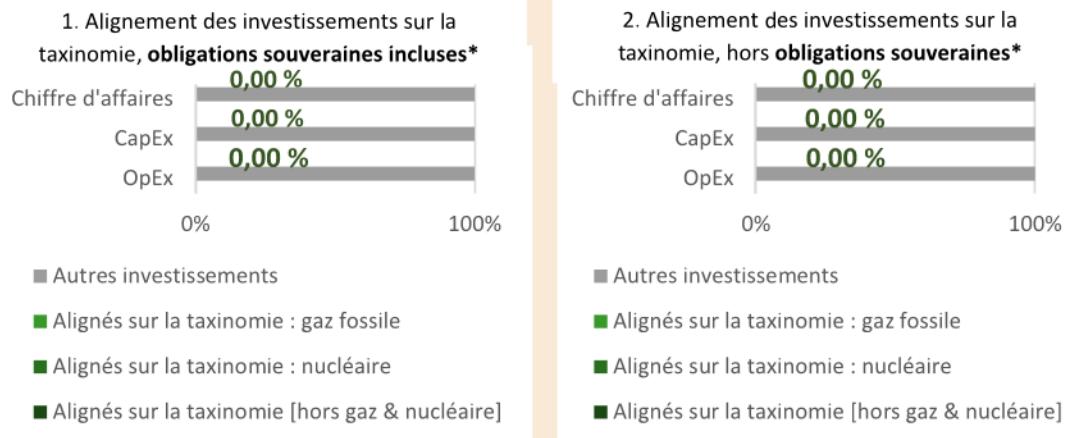
Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

(OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/12/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0,00%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **27,67 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **14,77 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?*

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*
Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*
Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93 boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30- amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452.



La confiance, ça se mérite